

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 108

MONTREAL, LE MARDI 10 MAI 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Rumeurs autour d'un budget

Michel Venne

Des facteurs favorables aideront le ministre des Finances, M. André Bourbeau, à présenter, jeudi, un premier budget qui pourrait, à la fois, faire un peu pour soutenir la relance économique, un peu pour contenir la croissance du déficit et un peu pour aider les familles.

Est-il besoin de répéter que ce budget sera le dernier avant les élections. Tout le monde sait qu'il y aura des élections au Québec au plus tard cet automne. Et chacun pourra y voir ici et là des accents électoralistes. Chose certaine, les politiques, M. Daniel Johnson en tête, et M. André Bourbeau lui-même, avec son souci des détails, ont vu avec insistance à colorer son contenu, au prix, paraît-il, de divergences plus ou moins profondes avec les hauts fonctionnaires.

M. Johnson a dit que ce budget serait un budget charnière, un document central pour les cinq prochaines années. Il a dit que le Parti libéral ne se fera pas élire «en garrochant de l'argent au monde». Il annonce un budget qui gardera le cap sur une décroissance du déficit à terme, qui contiendra aussi de l'espoir pour ceux qui souffrent, notamment un peu d'aide aux familles qui ont des enfants en garderie.

Son frère, Pierre Marc, dont le séjour au sommet de l'État a duré le temps que durent les roses, lui conseillerait sans doute: écoute, Daniel, profite donc de l'occasion, peut-être la dernière, pour dire vraiment aux Québécois ce que tu en penses et orienter ce budget à partir de tes convictions.

Si M. Johnson suit ce conseil, M. Bourbeau annoncera jeudi, sans doute, de nouvelles compressions budgétaires. A cet égard, des rumeurs circulent abondamment. Certaines sont si extrémistes que les principaux intéressés n'y croient guère. D'autres parlent d'imposer un tour de vis aux salaires déjà gelés des fonctionnaires. D'autres avancent que le budget annoncerait la fin de la sécurité d'emploi. La rémunération représente la moitié du budget de l'État québécois.

Mais trêve de spéculations. Un officier du ministère des Finances me suggérait hier d'y aller mollo avec les rumeurs si je voulais préserver ma crédibilité. Alors les paris sont ouverts. Mais moi je ne parie jamais, ni ne vais au casino, qui est, d'ailleurs, une bonne source de revenu pour Québec. Au 31 mars dernier, Loto-Québec était, avec Hydro-Québec, l'une des rares créatures de l'État à rapporter plus que ce qu'on avait prévu, ses revenus étant supérieurs d'une vingtaine de millions aux prévisions. Voilà déjà un facteur favorable, bien que d'impact très secondaire.

Le premier de ces facteurs favorables fut le budget fédéral, qui n'annonçait pour l'année en cours, aucune réduction des transferts fédéraux aux provinces. M. Bourbeau avait poussé un grand ouf! se félicitant du fait que M. Martin ne nuira pas à la préparation du budget du Québec. Les transferts fédéraux vont diminuer à partir de l'année suivante. Mais l'année suivante ce sera après les élections. Les transferts fédéraux représentent environ le cinquième des revenus de l'État québécois: 7,5 milliards.

Second facteur favorable, la reprise économique. L'an passé, le ministre des Finances s'était trompé de 785 millions de dollars dans ses prévisions de revenus. L'impôt payé par les particuliers et les entreprises pour l'année 1992 a été moindre que prévu, parce que les salaires et les profits ont cru moins que ce à quoi il s'attendait. En outre, c'est en novembre 1992 que le Québec a connu le creux en terme de création d'emplois. Depuis ce temps, 100 000 emplois ont été créés au Québec. Ça fait plus de monde pour payer des impôts et des taxes à la consommation.

En outre, la croissance économique devrait se poursuivre en 1994. Selon le Fonds monétaire international, la croissance au Canada devrait s'établir à 3,5%. L'Ontario prévoit 4% dans son budget de la semaine dernière. Québec avançait 4% aussi dans ses prévisions de dépenses présentées en mars.

C'est dire que sans même augmenter les impôts, Québec verra ses revenus croître l'an prochain.

Mais ces chiffres sont bien aléatoires. L'année dernière, le ministre des Finances avait prévu une croissance de 2,6%. La croissance réelle a été de 2,7%. Et pourtant, ses revenus ont été de 785 millions inférieurs aux attentes. On explique cela par ceci: la croissance économique peut dépendre ou résulter de plusieurs choses. Les exportations peuvent bien croître, sans que le nombre d'emplois augmentent, ce qui n'a aucun effet à la hausse sur les revenus de l'État.

Au fait, M. Bourbeau n'a pas besoin d'annoncer de hausses de taxes ou d'impôts pour que les Québécois en paient davantage car son prédécesseur s'en était chargé. N'oubliez pas, chers contribuables, que le milliard de nouvelles taxes imposé l'année dernière, rapportera 1,2 milliard pour l'année financière 1994-95, selon les prévisions du dernier budget.

Le troisième facteur concerne le déficit. M. Bourbeau doit être bien aise d'avoir vu son homologue ontarien annoncer un déficit de 8,5 milliards, jeudi dernier. Car à côté de ce chiffre, n'importe quoi sous les cinq milliards paraîtra au moins raisonnable, même si, l'an passé, Québec avait prévu pour l'an prochain un déficit de seulement 3,2 milliards.

En outre, Québec n'a rien à craindre des agences de crédit cette année. L'an passé, malgré ses acrobaties, le ministre des Finances n'avait pas réussi à éviter une baisse de la cote de crédit du Québec. Or, il y a quelques semaines, le vice-président de Moody's, M. William Streeter, a fait savoir que sa firme d'évaluation de crédit avait escompté, l'an passé, en dévaluant la cote du Québec, trois mauvaises années d'affilée, qu'il s'attendait à un déficit de 4,7 milliards pour l'an prochain et que la cote du Québec ne souffrirait pas d'un déficit de cette ampleur.

LES ACTUALITÉS

Des emplois s'il vous plaît
PAGE A 4



L'ÉDITORIAL

La panne, l'éditorial de Lise Bissonnette
PAGE A 8

LES ACTUALITÉS

M3i: des actions qui valent cent fois la mise
PAGE A 4



Des prisons de l'apartheid à la présidence

Nelson Mandela préside la première assemblée multiraciale de l'Afrique du Sud

Le Cap (Reuter) — Nelson Mandela, qui, à 75 ans, a passé plus du tiers de sa vie dans les prisons de l'apartheid, a été élu hier à l'unanimité président de l'Afrique du Sud par la première assemblée multiraciale de l'histoire du pays.

Les députés élus il y a une dizaine de jours lors du premier scrutin au suffrage universel qu'a connu l'Afrique du Sud, se sont choisis également une présidente, Frene Ginwala, et un vice-président Bhadara Ranchod, tous

deux d'origine indienne. Cette première session du nouveau parlement multiraciale marque l'enterrement définitif du système d'apartheid en vigueur durant plus de quarante ans et tourne la page de plus de quatre siècles de domination blanche.

Mandela et neuf autres membres du Congrès national africain (ANC), grand vainqueur des élections avec 62,5% des voix, ont été les premiers à prêter serment de députés devant le président de la Cour suprême Michael Corbett. Parmi les députés, qui ont prêté serment par

groupes de dix, figurent également le président sortant Frederik De Klerk, le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi et le chef de l'extrême-droite parlementaire blanche, Constand Viljoen.

Mandela prêtera son serment de président aujourd'hui à Pretoria, la capitale administrative, en présence de plusieurs dizaines de chefs d'État et de gouvernements étrangers. Le Canada sera représenté à la cérémonie par

VOIR PAGE A 10: MANDELA

Des hot-dogs médiévaux à La Ronde?



PHOTO JACQUES GRENIER

SIRE LANCELOT, Merlin l'Enchanteur, et 13 autres personnages légendaires de la cour du Roi Arthur accueilleront le public montréalais cet été au village médiéval, de la Ronde de Montréal, qui dévoilait hier sa programmation pour la saison... Des chevaliers s'attaqueront au Dragon, la nouvelle attraction de la Ronde. Un manège où serpentent des montagnes russes. Un voyage dans l'obscurité et moult effets spéciaux.

Passer un sapin aux bactéries

Deux éminents chercheurs démontrent que les huiles essentielles de conifères permettraient d'exterminer les bactéries qui prolifèrent dans les édifices modernes

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Qui aurait pensé que passer un sapin à quelqu'un pourrait s'avérer un des bons moyen de prévenir que lui et ses proches attrapent la grippe ou d'autres infections?

C'est pourtant ce que pensent le plus sérieusement du monde deux sommités scientifiques, le Dr Vladimir Smirnov, chercheur émérite et membre de la Société royale des sciences du Canada et le Dr Marc Quévillon, rattaché à l'Institut Armand Frappier.

Les deux chercheurs ont trouvé récemment des substances volatiles naturelles, extraites de conifères et autres arbres de nos forêts, qui ont l'étonnante propriété de provoquer de véritables hécatombes parmi les bactéries omniprésentes dans l'air des édifices. Leur «bactéricide» naturel est si puissant qu'il peut tuer des bacilles de Koch, le vecteur de la tuberculose, affirmaient-ils récemment devant des chercheurs de l'UQAM à Chicoutimi.

L'application de ces bactéricides au bacille de Koch est particulièrement intéressant car,

expliquait hier M. Quévillon au DEVOIR, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'inquiète de plus en plus de la recrudescence de la tuberculose et de sa résistance nouvelle du bacille aux antibiotiques. La maladie fait aussi des ravages auprès des sidéens en raison de l'inefficacité de leur système immunitaire. La récession en cours recrée les conditions de promiscuité et de sous-alimentation qui avaient permis l'explosion de cette maladie au début du siècle, dit-il, tout comme l'arrivée massive d'immigrants contribue à réimplanter le bacille. On a même vu récemment une mini-épidémie dans un cégep du nord de la ville, que le chercheur ne veut pas identifier.

L'utilisation d'huiles essentielles de certaines plantes permettrait, selon les deux chercheurs, d'exterminer en grande partie à des fins de prévention les bactéries qui prolifèrent dans les édifices modernes dans les canalisations et par le recyclage de l'air. Il n'est



VOIR PAGE A 10: SAPIN

La recette pour sauver le Canada

Il faut refaire ce que Trudeau a dénaturé, estime un écrivain torontois

JEAN DION
LE DEVOIR

Dénaturé depuis 30 ans par le rêve «socialiste» de Pierre Trudeau, le Canada court à sa perte, et seul l'établissement d'une structure gouvernementale relâchée et fortement décentralisée pourra assurer son avenir en tant que nation libre de la tyrannie des minorités.

Cette idée d'une «refédéralisation», qui n'est pas tout à fait étrangère au projet de superstructure cher à certains nationalistes québécois, est celle de William Gairdner, un homme d'affaires et écrivain torontois qui vient de publier Constitutional Crack-Up, un petit bouquin explosif illustrant la réflexion de la droite canadienne-anglaise sur le destin politique du pays.

C'est toutefois un autre aspect du livre, le spectre de la guerre civile brandi dans l'éventualité où le Québec ferait une déclaration unilatérale d'indépendance, qui a suscité la controverse ces derniers jours et amené William Gairdner à défendre sa thèse dans une bonne vingtaine d'émissions de radio et de télé. Tiré initialement à 5000 copies, le bouquin s'est retrouvé épuisé en trois jours et on a dû procéder à une réimpression d'urgence.

VOIR PAGE A 10: CANADA

Air Canada réduit sa perte de 89%

Premier vol du transporteur sur le Pacifique

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

À l'aube d'une première percée sur le territoire asiatique, hier chasse-gardée de Canadian International, Air Canada a annoncé hier les résultats de son premier trimestre, des résultats qui font ressortir une diminution de 263 millions\$ (89%) de sa perte nette par rapport au premier trimestre de 1993. Cette réduction du déficit s'inscrit dans la continuité d'un redressement ayant déjà permis au plus grand transporteur canadien de dégager, en 1993, son premier bénéfice d'exploitation en trois ans.

Ainsi, pour la période de trois mois terminée le 31 mars dernier, Air Canada a annoncé une perte nette de 32 millions\$, ou de 27 cents par action, comparativement à une perte nette de 293 millions\$ (3,96\$ l'action) au cours de la période correspondante de 1993. Les revenus du transporteur ont augmenté de 12,6%, à 902 millions\$. La perte nette du premier trimestre de 1993 inclut toutefois une provision de 147 millions\$ pour coûts de compression de l'effectif, ce qui ramène à 114 millions\$ l'amélioration entre les deux périodes de comparaison lorsqu'excluent les postes non récurrents.

Répétant son objectif d'atteindre au minimum le seuil de rentabilité cette année après quatre exercices déficitaires, Air Canada a fait ressortir une progression de 13% de ses revenus qui, mise en parallèle avec une augmentation de 4% seulement des charges d'exploitation, ramènent la perte d'exploitation du trimestre à 12 millions\$, contre 149 millions\$ un an plus tôt. Enfin, le transporteur a affiché une appréciation de 9 et de 2% respectivement

VOIR PAGE A 10: PERTE

LE MONDE

Les forces nordistes du Yémen assiègent Aden

PAGE A 7

INDEX

Les actualités...A4	Éditorial.....A8
Agenda culturel...B6	Idées.....A9
Classées.....B4	Le monde.....A7
Avenirs.....B1	Montréal.....A3
Avis publics.....A6	Mots croisés.....A 6
Culture.....B8	Politique.....A5
Économie.....B2	Les sports.....B5



Météo
Ciel variable
Max: 15
Détails en A6

R C A A Q

Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec

MADAME FRULLA, Vous avez créé un CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES

ENFIN !

Pour
masquer
le

STATU QUO

ENCORE !

Les organismes suivants assurent dans quatorze régions du Québec des moyens de production et de diffusion essentiels aux artistes.

QUE FAITES-VOUS ?

Madame Frulla,

1992 : une promesse de 62 millions \$

1994 : 42 millions \$

Région 1

Espace f
Galerie d'art de Matane
Au bout de la 20

Région 2

Atelier d'estampe Sagamie
Espace Virtuel
Langage Plus
Séquence
L'Œuvre de l'Autre

Région 3

Bande Vidéo et film
Engramme
la chambre blanche
Le Lieu
Les Productions Recto-Verso
L'Œil de poisson
OBSCURE
VU

Région 4

Groupe des arts visuels
de Victoriaville (GRAVE)
Guilde des Artistes de
la région de Drummondville

Région 5

Galerie Horace

Région 6

Artex
Atelier Sculpt
B-312 Emergence
Contaminations
DARE-dare
Dazibao
Galerie Clark
La Centrale
Main Film
Oboro
Optica
PRIM
Skol
Tangente
Vidéographe
Vox Populi

Région 7

Axe Néo-7
Daimon

Région 8

Atelier Les mille feuilles
L'Écart

Région 11

Vaste et Vague

Région 12

Collectif Regart

Région 13

Galerie Verticale Art
Contemporain

Région 14

Les Ateliers Convertibles
Convergences

Région 15

Boréal Multimédia

Région 16

Centre d'exposition des Gouverneurs
Galerie Action Art Contemporain
Haut 3^e Impérial

LE DEVOIR

MONTREAL

EN BREF

LOUIS ROQUET DEVIENT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

C'est ce matin que la Ville de Montréal annonce la nomination de Louis L. Roquet au poste de secrétaire général, en remplacement de Pierre Le François qui quitte ses fonctions à la fin du mois.

M. Roquet est actuellement directeur général de la Communauté urbaine de Montréal. On lui attribue une grande sensibilité à la question de Montréal comme ville région. Il a d'ailleurs collaboré au mémoire de la CUM soumis au Groupe de travail sur Montréal et sa région.

Louis Roquet a une vaste expérience autant dans l'entreprise privée que dans le secteur public. Il a notamment occupé les postes de vice-président au développement et à l'administration chez Steinberg.

Détenteur d'un doctorat en administration des affaires de l'université Harvard, M. Roquet a débuté sa carrière dans l'enseignement universitaire, à l'École des Hautes Études Commerciales.

De source sûre, les conditions de son contrat avec la Ville lui permettraient de demeurer en place advenant une défaite du RCM lors des élections de novembre prochain.

LE MARCHÉ BONSECOURS REVIVRA

Après avoir accueilli des activités culturelles durant les célébrations du 350e anniversaire de Montréal et l'importante exposition sur les trésors de la Grèce antique l'an dernier, le Marché Bonsecours deviendra définitivement accessible à la population.

La Ville de Montréal veut le doter d'une vocation commerciale, civique et culturelle pour contribuer à la mise en valeur du Vieux-Montréal. Le projet de la municipalité sera soumis à l'analyse de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal ainsi qu'à la population intéressée, par le biais du Bureau de consultation Montréal.

«Ce n'est pas un processus lourd. C'est un projet qui a des contraintes: on doit respecter l'intégrité architecturale du bâtiment. Surtout au niveau commercial, on veut des composantes de qualité qui s'inscrivent bien dans la trame du Vieux-Montréal», indique le responsable politique du dossier, André Lavallée.

Le projet, qui doit pouvoir fonctionner sans contribution financière de la Ville, devrait voir le jour au printemps 1997. D'ici là, des activités compatibles avec la vocation permanente pourront s'y tenir.

Kathleen Lévesque

Urgences-Santé menace de sévir

La direction prête à suspendre les ambulanciers qui refusent de travailler

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Le climat de travail s'envenime dans les services ambulanciers de la région métropolitaine.

Urgences-Santé menace de suspendre ses techniciens ambulanciers qui refusent de travailler en invoquant de prétendus bris mécaniques aux véhicules, a confirmé hier au DEVOIR le président et directeur général de l'organisme, M. Maurice Charlebois.

«Depuis un certain nombre de jours, il y a une escalade des moyens de pression et des techniciens abusent de leur droit de refuser de travailler en invoquant des bris mécaniques comme des caoutchoucs qui ne sont pas étanches.»

Déjà la direction d'Urgences-Santé a suspendu pour une dizaine de jours un technicien qui aurait refusé à plusieurs reprises de prendre le volant de son véhicule.

Hier, le pdg Maurice Charlebois a formellement démenti les allégations du Rassemblement des techniciens ambulanciers du Québec (CSN) qui soutenait en fin de semaine que l'état mécanique des ambulances laissait à désirer et mettait en danger la population.

«Je peux vous affirmer que toutes les ambulances sur la route sont en bon état», affirme le président.

Des 130 véhicules que compte la flotte d'Urgences-Santé, à peine 80 sont en service chaque jour. Le reste de la flotte est gardée en réserve ou fait l'objet d'entretien ou de réparations.

L'organisme s'inscrit donc en faux vis-à-vis des al-

légations sur l'absence d'entretien préventif et de vérification de routine formulées par les représentants syndicaux des 826 techniciens de Laval et de Montréal.

Urgences-Santé fait valoir en outre que la plupart des véhicules de sa flotte datent de 1990 et ont été acquis en bloc à la suite de la faillite il y a deux ans de la coopérative qui gérait le service ambulancier dans la région métropolitaine.

L'organisme s'est engagé dans un programme de renouvellement de la flotte en acquérant à l'automne une trentaine de nouveaux véhicules au coût de près de 2 millions\$.

L'employeur considère «prématuré» l'exercice de moyens de pression comme les dénonciations de la fin de semaine dernière.

Après avoir convenu avec le syndicat d'une liste et d'un calendrier de discussion dans ce dossier, l'employeur rappelle qu'il n'est pas tenu de négocier quoi que ce soit avec son vis-à-vis; la loi 102 ayant fixé les conditions de travail et la rémunération jusqu'en 1995.

«Il s'agit d'un sujet d'application locale et il n'y a pas de notre part une obligation de négocier.»

Une première rencontre de discussion doit avoir lieu dès aujourd'hui. En début de soirée hier, l'exécutif syndical était réuni pour établir sa stratégie à l'égard des suspensions.

Le vice-président du syndicat, M. Jean-Luc Aubin, a précisé qu'un conseil des 60 délégués syndicaux se tiendra ce soir pour décider de la marche à suivre.

Le retour des communistes en Hongrie

Les Hongrois de Montréal peu inquiets

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Malgré le revirement de la droite vers la gauche observé en Hongrie au cours de l'élection de cette semaine, les Hongrois de Montréal ne semblaient pas inquiets outre mesure, hier, de voir leur patrie retomber sous l'emprise communiste.

Selon Steven Heredi, 49 ans, arrivé à Montréal en tant que réfugié sous le régime communiste, soit en 1956, à l'âge de onze ans, la Hongrie ne reviendra jamais à un régime totalitaire.

«J'aurais aimé que le régime (de droite) qui était là depuis cinq ans, demeure en place, explique ce représentant de la communauté hongroise de Montréal. Si l'Union soviétique était encore présente, si l'armée soviétique était forte comme en 1989, ils auraient peut-être pu prendre le pays de force. Mais je ne vois plus le communisme comme une menace à notre époque.»

En guise d'explication, Steven Heredi dit que les Hongrois attendaient trop du changement de régime surve-

nu il y a cinq ans. «Les gens n'étaient pas préparés à ce changement, explique-t-il. Sous le régime communiste, les gens travaillaient tout le temps. Ils travaillaient dans de piètres conditions, mais ils travaillaient quand même. Sous le régime capitaliste, un jour on travaille et un jour on ne travaille pas.»

On estime à quelque 10 000 le nombre de Hongrois qui vivent à Montréal. À Toronto, ils sont environ sept fois plus. La plupart sont arrivés ici au cours des années 50.

«Il y a eu plusieurs vagues d'immigration hongroise, de poursuivre Steven Heredi, certains sont arrivés dans les années 20, puis après la Seconde Guerre, puis en 1956. Il y a eu aussi un quatrième groupe, qui est arrivé au cours des dix dernières années.»

Selon M. Heredi, les Hongrois qui vivent à Montréal sont principalement apolitiques.

Cependant, de dire Me Blanka Guylai, avocat hongroise arrivée au

Canada en 1946, tous suivent cependant avidement les résultats des élections par le biais des médias.

«Je suis retournée à Budapest chaque année depuis cinq ans, et il y a beaucoup de Québécois qui ont investi à Budapest, de dire Me Guylai, j'espère vraiment que la Hongrie va s'en sortir. C'est un passage de la droite vers le centre». Par contre, il n'y aura pas de retour au communisme, de dire M. Heredi.

La déroute de ce système est sonnée en Europe de l'est, une fois pour toutes, dit-il. «Les nouvelles forces en place vont peut-être réinstaller une conscience sociale un peu plus à gauche, mais elles ne pourraient pas créer plus d'emplois», dit-il.

La Hongrie abrite présentement 10,5 millions d'habitants. Le système électoral, pour l'instant, est le même qu'en Allemagne. «Je ne doute pas une seconde de la démocratie de ces résultats électoraux» de dire M. Heredi.

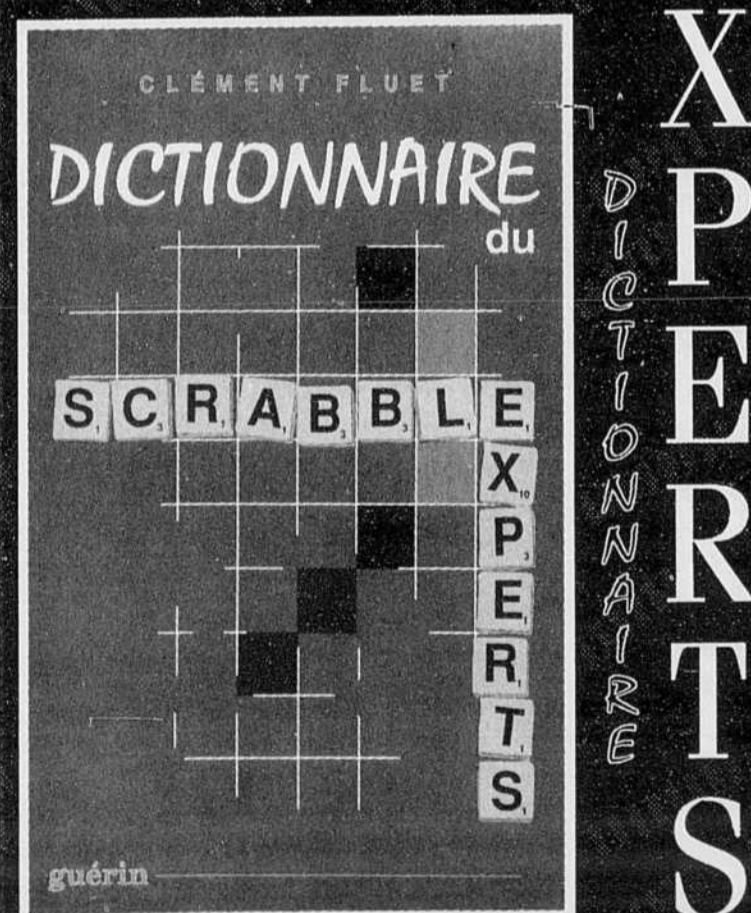
L'Espace Go, c'est parti!



PHOTO JACQUES GRENIER

LES NOUVELLES ne sont pas toujours bonnes dans le milieu culturel. Hier cependant, les représentants de tous les gouvernements se sont unis aux dirigeantes de l'Espace Go, pour célébrer la première pelle-tée de terre dans la construction du nouveau théâtre qui ouvrira ses portes en janvier 1995, sur la rue Clark, entre les rues Villeneuve et Saint-Joseph. Le théâtre Petit à Petit y aura aussi ses bureaux et son nouveau théâtre. Les subventions gouvernementales de presque 5 millions\$ permettront la construction du nouveau lieu, qui vient revitaliser une artère un peu délaissée de la rue Saint-Laurent, dont la capacité d'accueil sera de 280 spectateurs. Le maire de Montréal, M. Jean Doré, la ministre de la Culture et des Communications, Mme Liza Frulla, le ministre du Patrimoine, M. Michel Dupuy, la présidente du conseil d'administration d'Espace Go, Mme Louise Beaudoin, et la directrice du théâtre, Mme Ginette Noiseux, ont savouré hier midi, sous un radieux soleil, un rare moment d'entente.

SCRABBLE



UN SUPPLÉMENT AU PETIT LAROUSSE
ET AU PETIT ROBERT
QUI VOUS AIDERA À COMPTER PLUS DE POINTS

NOUVEAUTÉ

Montréal, Guérin, 1993
ISBN 2-7601-3316-8 (232 p.) 14,95 \$

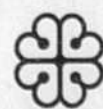


Guérin, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923

chez nous ça sent bon

Quand on voit toutes ces fleurs et tous ces arbres plantés par la Ville de Montréal et nos voisins, on ressent une grande bouffée de bonheur! Chez nous, on met ça beau. Ça répand la bonne humeur!

notre ville c'est aussi...
la nature



Ville de Montréal

• LES ACTUALITÉS •

Implants mammaires

Dow Corning a fermé les yeux

New York (AP) — Il y a 20 ans, deux équipes de chercheurs travaillant pour Dow Corning parvenaient à des conclusions différentes quant à l'innocuité des implants mammaires au silicone — et la compagnie choisit de tenir compte de l'étude qui concluait qu'ils étaient sécuritaires, a révélé le *New York Times*.

Une des équipes avait constaté que certaines formes de silicone, dont un type utilisé dans la fabrication des implants mammaires, étaient susceptibles d'altérer le système immunitaire humain, mais l'autre équipe n'a pas établi ce lien, écrivait le *Times* hier.

Se basant sur les conclusions du deuxième groupe de scientifiques, la société Dow Corning, de Midland, au Michigan, a décidé de se lancer dans la fabrication de prothèses mammaires, poursuivait le quotidien, qui cite des employés et ex-employés.

Près de 20 000 femmes s'étant fait poser un implant mammaire depuis le début des années 80 ont intenté des poursuites contre Dow Corning et d'autres producteurs de prothèses mammaires. Elles avancent que le gel de silicone des implants s'est écoulé dans leur corps et est responsable de douleurs chroniques, maladies auto-immunes et divers problèmes de santé. Dow Corning a accepté récemment de contribuer à un programme de règlement des demandes d'indemnisation de 4,3 milliards de dollars mais maintient qu'il n'a jamais été prouvé que le silicone était responsable des problèmes de ces femmes.

Des éléments des recherches préliminaires de Dow Corning sur l'impact biologique du silicone ont fait surface quand les avocats de femmes porteuses d'implants mammaires ont obtenu copie des documents de Robert Lake, un scientifique anciennement à l'emploi de Dow Corning. M. Lake avait remis ses documents à un grand jury à Baltimore, le mois dernier, a indiqué son avocat, Wayland Cooke.

Les recherches effectuées à la fin des années 60 et au début des années 70 n'ont jamais été secrètes, ont assuré des représentants de Dow Corning au *Times*. Selon eux, ces recherches prouvaient que le silicone dans les implants était sans danger.

Les effets biologiques mentionnés par un groupe de chercheurs étaient faibles, et confinés à des matériaux qui n'étaient pas présents en quantités significatives dans les implants mammaires, a déclaré M. Gary Anderson, vice-président exécutif de l'entreprise.

Mais un avocat des patientes qui ont intenté des poursuites diffère d'avis.

«Cela établit que Dow Corning était bien informée des effets immunologiques de certains composés de silicone, a dit Me Frederic Ellis, de Boston. Ils peuvent dire ce qu'ils veulent, 20 ans plus tard, mais ils ont pris une décision basée sur les profits, pas sur l'innocuité des matériaux.»

Il danse avec le Minotaure



PHOTO AP

AU COURS d'une corrida au Portugal, un «forcado» affronte à mains nues un taureau de 700 kilos. Le rôle des «forcados» dans la corrida portugaise est d'arrêter le taureau après son combat contre le toréador à cheval. La corrida portugaise ne comporte pas de mise à mort du taureau.

L'affaire M3i fait des vagues

Marcel Côté outré des accusations

Des actions qui valent cent fois la mise initiale

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

L'affaire M3i fait des vagues. Marcel Côté est outré des accusations portées contre Mario Bertrand et lui-même, les deux ex-conseillers du premier ministre Bourassa ayant obtenu des options pour acheter un bloc de 1,5% des actions de M3i. Ces options donnaient le droit d'acheter des actions au prix de 10\$ pendant 11 mois, des actions qui valent aujourd'hui 100 fois leur prix initial sur papier.

Mario Bertrand a déboursé 10 000\$ à la fin de 1991 et Marcel Côté 5000\$ et ils disposent maintenant de blocs de 1000 et 500 actions. Celles-ci valent aux livres \$1 million et 500 000\$. «C'est la même chose que Biochem», a déclaré Marcel Côté au DEVOIR «et c'est moins que Softimage où la valeur des actions a été multipliée par 1000».

Marcel Côté explique qu'il fut choisi par M3i à titre de consultant chez Secor pour arbitrer la répartition de la nouvelle émission d'actions chez M3i. Hydro-Québec, les fondateurs de M3i et les administrateurs extérieurs, Mario Bertrand, lui-même et Pierre Jeannot ont tous bénéficié du même prix pour l'achat de leurs actions, raconte Marcel Côté.

Les fondateurs Toby Gilsig et Yves Payette, auparavant vice-présidents d'Hydro-Québec, ont investi 150 000\$ au début et ils se sont réservés des options sur un bloc de 34% des actions possible d'acquies pendant trois ans à 10\$ l'action. Hydro-Québec a aussi investi 150 000\$ mais a hérité du bloc principal, 64% des actions initiales, en raison d'une garantie financière accordée à la banque à hauteur de 500 000\$ pour un contrat de 3,3 millions\$ obtenu par M3i avec la ville de Los Angeles.

M3i n'a obtenu durant ses 13 premiers mois d'activités qu'un seul contrat de 154 000\$ d'Hydro-Québec, précise Marcel Côté. Ce ne fut pas le principal client. Un autre contrat a été signé avec la Southern California Edison et un troisième d'une valeur de 500 000\$ avec le métro de Londres pour la Mosaïque de la Tamise. La firme est aussi sur le point d'obtenir un contrat de Chicago.

«Mario Bertrand et moi-même n'avons pas été nommés par Hydro-Québec», insiste-t-il encore. «Mario Bertrand, c'est moi qui l'ai recommandé comme administrateur parce que les fondateurs cherchaient un président du conseil qui connaisse beaucoup de mon-

de et qui est puissant». Seul Pierre Jeannot aurait donc été recommandé par Hydro-Québec, même si Mario Bertrand est aussi administrateur d'Hydro-Québec. L'ex-président d'Air Canada dispose du même nombre d'actions que Marcel Côté, 500 actions qui valent aussi 100 fois leur mise initiale de 5000\$. M3i s'apprête surtout à faire une émission REA de sorte que rien n'est encore joué définitivement.

De son côté, le président d'Hydro-Québec, Richard Drouin, a déclaré en conférence de presse qu'il était normal de créer une nouvelle compagnie en 1990 pour le développement d'un deuxième système informatique mais il estime que l'octroi d'options à des administrateurs d'une filiale de société publique, fait problème.

Hydro-Québec ne détient plus que 40% des actions de M3i mais elle en a détenu à un moment 85%. Et, les deux fondateurs de M3i, Toby Gilsig et Yves Payette, travaillaient auparavant à la division Saint-Laurent d'Hydro-Québec. Certains se demandent en outre à Hydro-Québec si la compagnie mise sur pied n'est pas techniquement très faible.

Hydro-Québec a développé au fil des années un système informatique au coût de 30 millions\$ et il n'était pas approprié de devenir l'agent moteur d'un deuxième système informatique, a soutenu M. Drouin au cours de la conférence de presse qui a suivi son allocution devant le Cercle Canadien. Celle-ci a porté exclusivement sur les liens de M3i et d'Hydro-Québec.

Le président d'Hydro-Québec souligne que Noveler a plusieurs filiales qui perdent de l'argent et il se réjouit que l'une d'entre elles soit dans une situation différente. Il mentionne que le bénéfice réalisé n'était pas prévisible et il insiste sur le fait que la société d'Etat a été remboursée avec les royalties payées et est susceptible de réaliser un profit de l'ordre de 20 à 25 millions\$ au moment de la nouvelle émission d'épargne-action.

«C'est possible, a dit M. Drouin, mais rien n'est encore réalisé. C'est une situation que personne n'avait prévue». La direction d'Hydro-Québec reconsidérera le mode de rémunération des administrateurs des filiales. «Il faut examiner l'octroi d'options», conclut le président de la société d'Etat, mais celle-ci appuie «tout l'entrepreneurship de cette entreprise». Il ajoute: «Hydro-Québec ne peut pas prendre toutes ces technologies, elle-même».

Des tâches de plus en plus complexes pour les infirmières

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Viellissement de la population et nouvelles technologies aidant, la complexité des soins infirmiers s'est accrue de 60% en dix ans, révèle un coup de sonde effectué auprès des infirmières.

En fait, le temps passé au chevet des malades n'a pas bougé ces dernières années alors que les temps de séjours des patients à l'hôpital ont chuté. Cela, parce que de plus en plus de responsabilités sont transférées en contrepartie aux infirmières, a indiqué hier la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, Mme Gyslain Desrosiers.

Un sondage effectué auprès des

représentantes de 146 Conseil des infirmières et infirmiers oeuvrant dans des hôpitaux révèle que 80% de ces dernières jugent que les diminutions de séjour ont eu un impact sur la complexité de leur travail.

Leur part de responsabilités s'est accrue de 72% dans le triage des malades à l'urgence, de 72% dans l'évaluation de la douleur et de 66% en ce qui a trait au soutien psychologique apporté au patient. Sept infirmières sur dix estiment que le recours aux nouvelles technologies sera le facteur le plus marquant dans l'évolution de leur métier.

Tout cela fait dire à la présidente de l'Ordre des infirmières que le gouvernement devra faire preuve de discernement en pronant tous azi-

mutés la chirurgie d'un jour. La semaine dernière, la ministre de la Santé, Mme Lucienne Robillard, a affirmé aux hôpitaux du Québec que 61 millions pourraient être économisés si les centres hospitaliers diminuent leurs durées moyennes de séjour au même niveau que les hôpitaux de l'Ontario.

«Ce n'est pas au chevet du malade qu'on doit chercher à réduire les coûts, mais à travers une meilleure coordination clinique», affirme Mme Gyslain Desrosiers qui estime que ce virage ne pourra se faire sans davantage de formation des infirmières.

«Si on ne libère pas des infirmières pour obtenir de la formation spécialisée, on risque de faire des

coups très arbitraires. Le virage vers la chirurgie d'un jour ne se fera pas en claquant des doigts. Il faut mieux planifier les soins et coordonner les activités cliniques», affirme la présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers.

Par ailleurs, depuis la naissance des Conseil des infirmières et infirmiers, créés par la réforme de la santé, la participation des infirmières à la recherche de solutions dans les hôpitaux s'est grandement améliorée, affirme Mme Desrosiers. «À Montréal, elles ont joué un rôle très actif dans le dossier du regroupement des hôpitaux anglophones. Elles continueront à faire preuve de vigilance pour maintenir la qualité des soins aux patients.»

La CSN en congrès

Des emplois, s'il vous plaît

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le 57e congrès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'est ouvert hier, à Montréal, sur de sévères critiques des politiques économiques néolibérales, et sur un appel à la mobilisation pour «une stratégie globale centrée sur l'emploi».

Le président Gérard Larose a prononcé à cette occasion un discours fleuve, à la mode castriste: une cinquantaine de pages, une heure quarante en tout, pour tracer un portrait noir de la situation socio-économique du Québec et suggérer une réorientation des priorités, notamment en faveur du travail à temps partiel.

Le congrès de la CSN se tient sur le thème «Le travail autrement... Un choix de solidarités». Des représentants de la majorité des quelque 2175 syndicats affiliés à la Confédération sont réunis jusqu'à samedi, au Palais des Congrès. Plus de 1700 personnes s'étaient déjà inscrites avant l'ouverture de la rencontre.

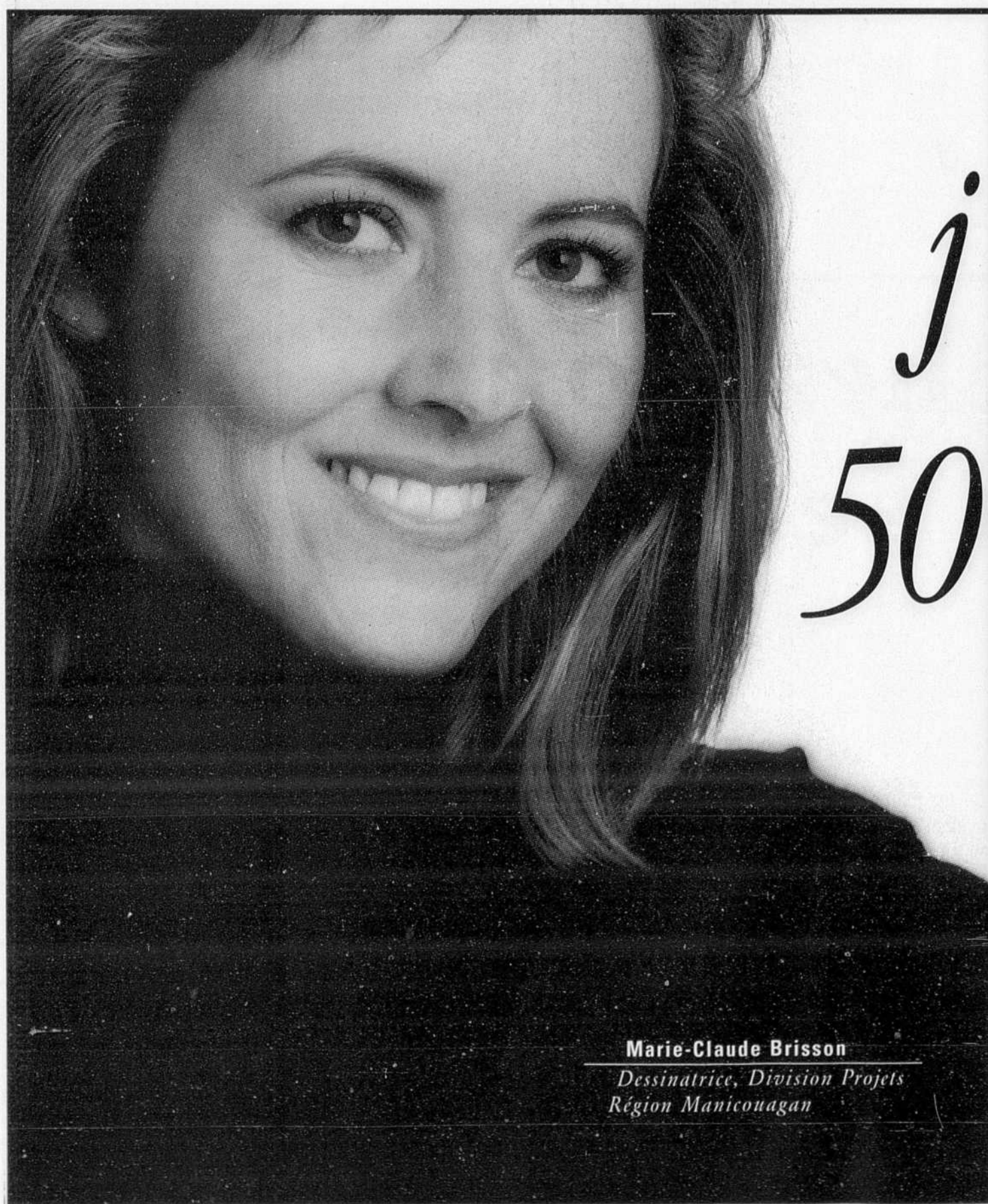
Dans son discours, le président Larose a commencé par fustiger «les politiques néolibérales qui ne visent pas à soutenir l'emploi». «Le marché, laissé à lui-même, répartit très mal le travail», a-t-il jugé, avant d'avouer ne pas croire aux discours des politiciens sur la réduction du chômage. «C'est du positionnement électoraliste: ils visent d'abord à sauver leur job.»

Le président a ensuite proposé «une stratégie globale centrée sur l'emploi», qui impliquerait une multitude de pistes d'action. Certaines s'inscrivent dans la foulée de la stratégie du gouvernement du Québec dite des «grappes industrielles», puisque M. Larose a repris l'idée de «soutenir une dynamique industrielle qui s'appuie sur nos forces. (...) qui saisit les opportunités de développement qu'offrent les nouvelles technologies».

D'autres propositions raffinent les demandes traditionnelles des syndicats. Le leader de la CSN a surtout suggéré de réduire la durée du temps de travail. «Il faut débattre de la question, fixer de nouvelles règles, changer les lois actuelles sur la durée du temps de travail, sur les congés, les vacances, le droit à la formation», a-t-il affirmé. Il a aussi été proposé d'articuler cette réduction à d'autres mesures visant par exemple à favoriser la formation professionnelle, hausser le salaire minimum «pour en faire autre chose qu'un piège à pauvreté», et revoir les politiques fiscales qui «étranglent la classe moyenne».

Les délégués ont également entendu Ifigenia Martinez, directrice de l'Institut de Estudios de la Revolución Democrática, du Mexique. Elle a pour sa part proposé la création d'un «Accord continental pour le développement» afin de faire face «à la politique néolibérale qui a été à l'origine de l'ALENA», l'entente sur le libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Les discussions au sein de la CSN vont donc se poursuivre dans les prochains jours. On attend environ 3000 participants, dont 2000 délégués, à ce 57e Congrès.



Marie-Claude Brisson
Dessinatrice, Division Projets
Région Manicouagan

Je fais du dessin technique de haute précision pour les projets d'amélioration des installations électriques.

j'ai

le plaisir de bien servir nos clients en contribuant à la fiabilité du réseau d'Hydro-Québec qui fête cette année ses

50 ans

À Hydro-Québec, nous avons pris de l'expérience avec les années. Mais nous restons jeunes pour mieux vous servir. Et nous y mettons toute notre énergie.

Appelez-nous au 1-800 ÉNERGIE

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

50 ans d'énergie

LE DEVOIR

POLITIQUE

Vie privée et transparence: un nouvel équilibre

Une consultation s'ouvre sur la loi d'accès à l'information, qui fête ses dix ans

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Aujourd'hui s'ouvre à Québec une consultation sur la mise en oeuvre de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, après 10 ans d'application. Cette consultation mènera dans les prochains mois à la révision de la loi.

S'échelonnant sur quatre jours, l'exercice en commission parlementaire, en présence du ministre de la Justice, sera une occasion de chercher un nouvel équilibre entre la protection de la vie privée et la transparence de l'État, après dix années de changements technologiques qui ont bouleversé le domaine de l'information gouvernementale.

Dans son rapport d'évaluation de la mise en oeuvre de la loi («Un passé éloquent, un avenir à protéger») présenté il y a déjà un an et demi, la Commission d'accès à l'information (qui est chargée de veiller à l'application de la loi), demande d'accroître ses pouvoirs en vue de mieux encadrer non seulement la circulation des renseignements personnels mais la création même de nouveaux fichiers et de nouveaux systèmes d'information.

La Commission veut pouvoir exercer un contrôle a priori sur toute communication de renseignements effectuée sans avoir obtenu le consentement des personnes concernées, peu importe la technique de communication utilisée. Elle veut aussi être informée à l'avance, par l'organisme concerné, de tous les projets de développement informatique pouvant conduire à la création de banques de données personnelles.

La commission recommande également de faciliter l'accès à l'information gouvernementale à certains égards, notamment de réduire de 30 à 20 ans le délai durant lequel les procès verbaux et les décisions du conseil des ministres ne sont pas accessibles au public.

Vingt-quatre mémoires seront présentés par autant de gens ou d'organismes aussi divers que l'Association professionnelle des informaticiens, le Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain, Hydro-Québec, qui a contesté devant les tribunaux les pouvoirs dévolus à la Commission d'accès à l'information (l'affaire est toujours pendante), présentera son mémoire le mardi 17 mai. De même que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Les journalistes vont réclamer que la loi soit plus ferme dans son exigence de transparence des pouvoirs publics.

La FPJQ proposera que la loi prévoit que des poursuites pénales puissent être engagées contre tous ces fonctionnaires qui, au nom du culte du secret, ou s'abritant derrière une fausse conception du droit à la vie privée, entravent l'accès des journalistes à certains documents publics.

La fédération proposera en revanche que la loi protège les fonctionnaires qui sonnent l'alarme (whistle blowing) en dénonçant des situations dont ils sont témoins, des excès et du gaspillage par exemple, mais dont leurs supérieurs les empêchent de parler publiquement.

Elle suggère en outre de conférer à la Commission d'accès une nouvelle prérogative, celle d'ordonner la divulgation d'un document gouvernemental, dont la confidentialité serait normalement protégée par la loi, si telle divulgation était d'intérêt public. La FPJQ insiste sur la notion d'intérêt public qui transcenderait alors les autres interdits.

La Loi d'accès s'applique à quelque 2600 organismes publics, tous les ministères, les sociétés d'État, les hôpitaux, les commissions scolaires, les municipalités.

Accession à la souveraineté

Pierre Marc Johnson accuse le PQ de donner dans la confusion

«Je trouve regrettable que les enjeux ne soient pas plus clairs»

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Pierre Marc Johnson déplore que les enjeux soient si peu clairs à la veille d'une élection générale au Québec.



Pierre Marc Johnson

«On a parfois l'impression que le processus de l'indépendance du Québec serait enclenché à la suite de l'élection mais il semble que non depuis dimanche», a déclaré M. Johnson à la presse, en marge d'un congrès dont il était le conférencier invité.

M. Johnson faisait allusion au fait

qu'un éventuel gouvernement du Parti québécois s'engage à tenir un référendum sur la souveraineté quelque huit mois après une victoire électorale.

«Je trouve regrettable que si près d'une élection, les enjeux ne soient pas plus clairs. C'est la responsabilité des partis politiques de clarifier ces enjeux», a dit M. Johnson.

Dans le cas du Parti libéral, l'ex-chef du Parti québécois trouve normal qu'il fasse porter le débat sur ses réalisations: «Que le gouvernement soit obligé de faire son bilan, cela va de soi», explique-t-il.

Le frère du premier ministre Daniel Johnson s'impliquera-t-il personnellement dans la prochaine campagne électorale. «Cela va dépendre», a-t-il répondu, énigmatique.

Pierre Marc Johnson est coincé

entre le fait qu'il a déjà dirigé de 1985 à 1987 le Parti québécois dont il partageait alors les points de vue, et son lien de parenté avec le premier ministre Daniel Johnson, son frère, dont il demeure très proche.

C'est avec une grande prudence que Pierre Marc Johnson a navigué entre les deux écueils, hier.

L'ancien député d'Anjou a néanmoins souligné que son successeur à la tête du PQ, Jacques Parizeau, se heurterait lui aussi à un dilemme, celui-là même qui avait préoccupé René Lévesque, à savoir l'interprétation qu'il faudra donner à une victoire éventuelle du Parti québécois: est-ce le signal du déclenchement du processus de la souveraineté ou est-ce la simple élection d'un parti politique mandaté pour former «un bon gouvernement».

Formation de la main-d'oeuvre

Des programmes sans fil conducteur

Ottawa (PC) — Il n'existe aucun cadre cohérent pour faciliter la transition vers l'emploi, constate un groupe de travail de la Commission canadienne de mise en valeur de la main-d'oeuvre.

«Les Canadiens et les Canadiennes font face aujourd'hui à un véritable labyrinthe d'options d'enseignement et de formation sans aucun lien entre elles», relève le Groupe de travail sur la transition vers l'emploi dans un rapport rendu public hier.

Selon ce groupe de travail, bien qu'une proportion de gens passent directement d'un emploi à un autre, la plupart connaissent des périodes de chômage. Et il n'est pas facile de s'en sortir car les chômeurs ne sa-

vent pas à quelle porte frapper.

Selon le rapport, non seulement les programmes de formation représentent-ils un fouillis indescriptible, mais on relève toutes sortes de restrictions relatives au financement de ces programmes. De plus, les données sur l'existence de ces programmes sont éparpillées et inaccessibles.

«Nous ne proposons rien de révolutionnaire, nous essayons tout simplement de trouver un fil conducteur, a admis hier Mme Nancy Riche, coprésidente du groupe de travail et vice-présidente du Congrès du travail du Canada. Le gouvernement a ciblé la formation comme objectif prioritaire mais il n'a pas pensé plus loin», a-t-elle poursuivi.

Voyage à Paris: Gagliano corrige le tir

Ottawa (PC) — Le whip libéral Alfonso Gagliano a admis hier qu'il n'avait pas l'autorité nécessaire pour exiger des remboursements des parlementaires qui ont effectué un voyage à Paris en mars dernier.

Après des protestations du député du Bloc québécois Madeleine D'Alphonse-Guirl, du sénateur conservateur Gerald Beaudoin et du sénateur libéral Eymard Corbin — qui s'est rendu à Paris malgré lui —, M. Gagliano soutient maintenant qu'il n'est responsable d'un député que si ce dernier est libéral. Mais en tant que personne chargée de réviser le budget des Communes — y compris celui du Secrétariat des associations parlementaires —, M. Gagliano dit qu'il va s'assurer de la mise en place d'un meilleur système de contrôle en ce qui a trait aux voyages à l'avenir.

En mars dernier, M. Gagliano a indiqué qu'il n'avait approuvé que la présence du député libéral Martin Cauchon, le président de l'association de l'époque, parce qu'il s'agissait d'une réunion

pour l'organisation d'une conférence que l'association tiendra au Canada en juillet.

Il a expliqué que la réunion ne requerrait que la présence d'un seul député et qu'il exigerait que les autres justifient leur présence. S'ils ne pouvaient le faire, il chercherait peut-être à obtenir un remboursement de leur part.

Les menaces de M. Gagliano ont irrité les trois députés. Tous trois avaient obtenu l'approbation de leur parti et des whips du Sénat pour assister à la réunion, ainsi que celle de l'exécutif de l'association, présidée par M. Cauchon.

M. Gagliano a dit qu'il maintenait son évaluation originale. «Je n'étais pas d'accord avec l'exécutif — mais l'exécutif a pris la décision de les autoriser à effectuer le déplacement et ils y sont allés.» M. Gagliano a promis d'agir: «Actuellement il y a un sous-comité (qui étudie) les règlements, la structure de toutes les associations. On doit attendre et voir... nous aurons un rapport final sur les politiques en la matière.»

30 millions\$ aux agents bilingues de la GRC

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il se pliera à la décision de la Cour fédérale d'appel et versera la prime au bilinguisme aux agents de la Gendarmerie royale du Canada qui occupent un poste bilingue.

Environ 6200 personnes recevront des paiements rétroactifs totalisant près de 30 millions\$. Environ 3500 d'entre elles sont toujours au service de la GRC tandis qu'environ 2700 sont aujourd'hui à la retraite.

Ottawa abandonne ainsi son droit d'en appeler d'un jugement rendu le 10 mars dernier par la Cour fédérale d'appel. Cette dernière avait statué que le gouvernement fédéral devait verser aux agents de la GRC qui occupent un poste bilingue la même prime annuelle de 800\$ que reçoivent les fonctionnaires. En plus de verser des paiements rétroactifs, le gouvernement fédéral devra traiter les membres de la GRC sur le même pied que le reste de la fonction publique fédérale. Comme le programme de primes au bilinguisme existe toujours pour les fonctionnaires occupant un poste désigné bilingue, Ottawa doit établir un programme similaire au sein de la GRC. Environ 3000 agents seront touchés et il en coûtera environ 2,8 millions\$ par année au trésor fédéral. Dans son dernier rapport annuel, le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, demandait, comme ses prédécesseurs, qu'on mette fin à tout ce système de primes introduit en 1976. On attend toujours la réponse du gouvernement.

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal



NOUVEAU

Diplôme d'études supérieures en gestion

Aucune formation antérieure en gestion ou expérience de travail requise.

Pour progresser dans votre carrière, une formation complémentaire en gestion s'impose. Très souple, court, notre nouveau diplôme de 2^e cycle offre un vaste choix de cours dans 13 disciplines et fonctions de la gestion. Pour une formation individualisée.

30 crédits. Temps partiel.

Soirées d'information

Les 4 et 10 mai 1994,
à 18 h 30, à la salle 3073
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles, Montréal

Conditions d'admissibilité

- Diplôme de 1^{er} cycle universitaire avec une moyenne d'au moins 70 % ou l'équivalent.
- Connaissance suffisante de la langue française orale et écrite et de la langue anglaise écrite.

Date limite d'admission

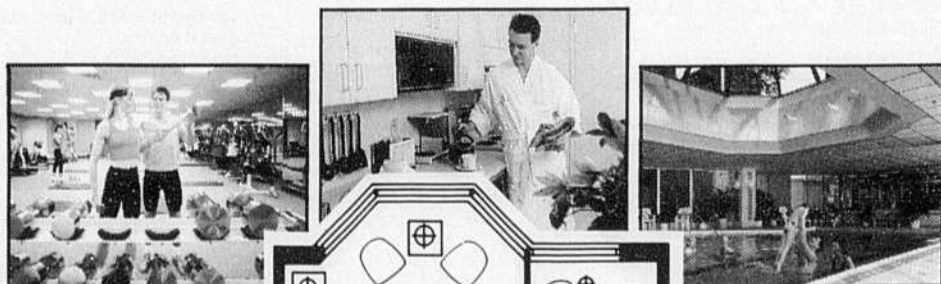
Trimestre d'automne 1994 : le 31 mai 1994

Pour information

(514) 340-6151

L'esprit d'entreprise

Retrouvez-vous tout ceci à votre hôtel?



Salle de séjour
• Fenêtre en saillie
• Téléviseur couleur avec service départ express
Salle à manger/ Aire de travail
• Téléphone compatible à votre ordinateur personnel et service de télé-messages
• Commandes de température individuelles
Cuisine complète
• Réfrigérateur
• Cuisinière
• Four à micro-ondes
• Lave-vaisselle
• Cafetière électrique

Chambre à coucher séparée
• Grand lit
• Téléviseur couleur
• Téléphone
• Commandes de température individuelles
Salle de bain complète
• Téléphone
• Séchoir à cheveux
• Lamp chauffante
• Laveuse et sècheuse
Restaurants et service aux chambres
Piscine intérieure/centre de conditionnement physique

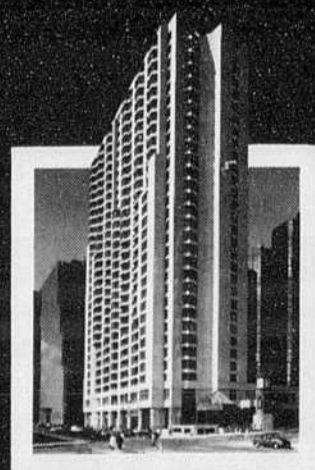
Salle type d'une chambre à coucher
Studios et suites de 2 chambres à coucher également disponibles



Descendez donc chez Minto!

Confort. Espace. Luxe inimitables. Pourquoi vous satisfaire de moins?

PLACE MINTO
SUITE HÔTEL
Ottawa



À deux pas de la colline parlementaire

Reservations:
1-800-267-3377
(613) 782-2350
Facsimilé: (613) 232-6962

433 ouest, avenue Laurier
Ottawa, (Ontario) K1R 7Y1
(613) 232-2200

Renseignez-vous au sujet de nos rabais pour séjours prolongés!

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO: 700-02-03681-930. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC.

GREFFIER ADJOINT JOSEPH MILLOT LUCAS. Partie demanderesse c. MARIE ROSANE CHARLES.

Dame, Montréal, le 30 juin 1994, à 9h15 am., salle 212, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217444-946

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-012582-936

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-217443-948

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE. Dans l'affaire de la faillite de: Meubles C.T.B. Inc., 2155, Moreau, Montréal (Québec) H1W 2A1

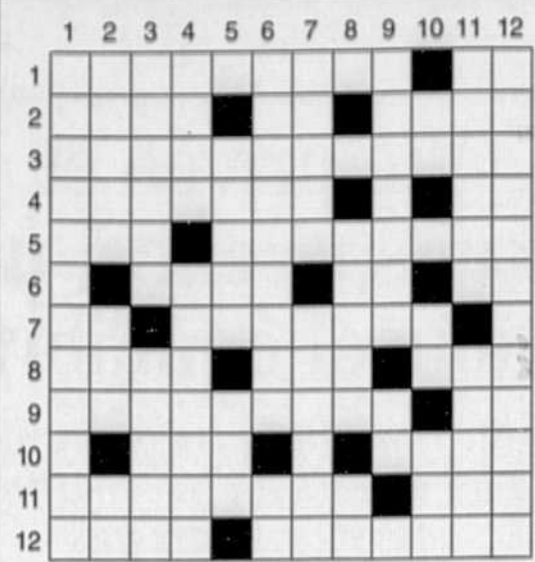
PRODUCTION DES RAPPORTS FINANCIERS. Tel que demandé par la loi, les partis politiques et la candidate indépendante, énumérés ci-après, ont produit leur rapport financier ou leur rapport financier additionnel pour l'exercice terminé le 31 décembre 1993.

PARTI DE LA RÉFORME MUNICIPALE D'OUTREMONT. Représentant officiel: Monsieur Guy Germain

PARTI D'OUTREMONT 2001. Représentant officiel: Monsieur Claude Leman

Source: Louis Bélaïr c.g.a., o.m.a. trésorier, No. de Tél.: 495-6260

MOTS CROISÉS



HORIZONTALLEMENT 1- Qui se nourrit de poissons. — Sud-ouest. 2- Action. — Erbium. — Mammifère carnivore. 3- Brachiopode marin fossile.

VERTICALEMENT 1- Séparables. 2- Émulation minéralisatrice du magma. — Utilise. — Dévêtu.

Solution d'hier: GARAGE PLUMB, UTILISATEUR, etc.

APPELS D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal

Table with 4 columns: Project ID, Date, Description, and Amount. Includes projects like 'Fourniture, ingénierie et installation de liaisons hertziennes', 'Traitement chimique et mécanique de la végétation', etc.

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à l'endroit suivant: Hydro-Québec, Direction Acquisition, 800, boul. de Maisonneuve est, 2e étage, bureau 2-007, Montréal (Québec) H2L 4M8

appel d'offres

Gouvernement du Québec, Conseil du trésor, Services gouvernementaux. Le secrétariat

Le ou les présents projets sont assujettis à l'Accord Intergouvernemental sur les marchés du secteur public et ils sont ouverts aux fournisseurs des provinces et territoires des gouvernements signataires.

Table with 3 columns: Project ID, Description, and Livraison. Includes project 041391: Classeurs à plans.

Pour renseignements: Réal Dufresne, tél.: (418) 643-0699. Clôture des soumissions: 24 mai 1994 à 15h

Prix du document: 20 \$ non remboursables, en argent comptant ou sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre de Fonds des approvisionnements et services — Direction des acquisitions.

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au: Fonds des approvisionnements et services, Bureau des appels d'offres, Edifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, 4e étage, Québec (Québec) G1R 5N9

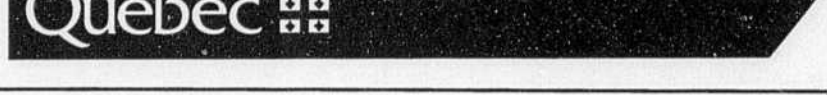
Le directeur général des achats se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Tout fournisseur du Québec dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés doit, pour se voir adjudger une commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à implanter un programme d'accès à l'égalité dans l'emploi, conformément à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., c. C-12) ou détenir une attestation d'engagement à cet effet.

De même, un fournisseur hors du Québec mais au Canada dont l'entreprise compte plus de cent (100) employés, devra fournir au préalable une attestation à l'effet qu'il s'est déjà engagé au programme d'équité en emploi de sa province ou de son territoire s'il en est ou, à défaut, à un programme fédéral d'équité en emploi.

Ces obligations s'appliquent également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et plus, s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.

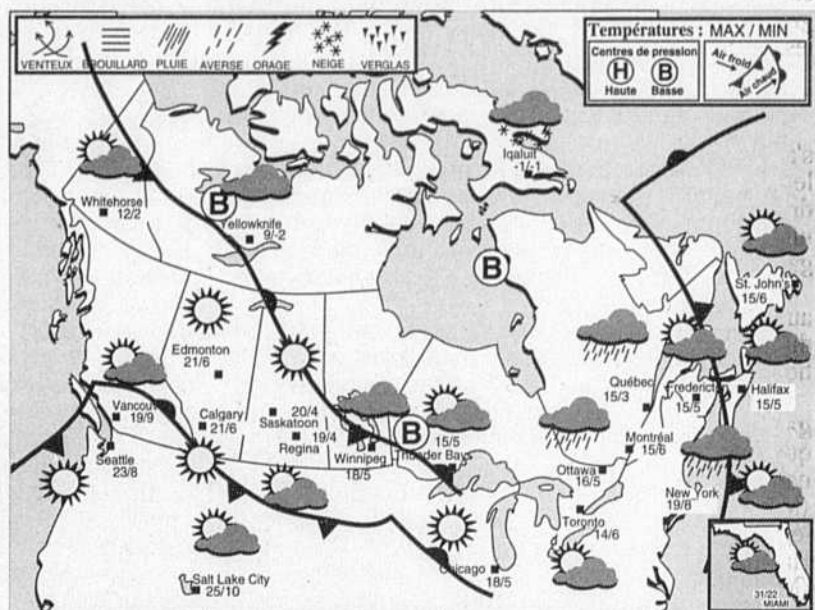
Le directeur général des achats Michel Gagnon, ing.



LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Table with 5 columns: Aujour'hui, Ce Soir, Mercredi, Jeudi, Vendredi. Shows weather icons and temperature ranges (max/min).



Situation générale: De l'air instable jusqu'à demain. Mardi sera plutôt nuageux puis que de l'air froid instable dominera sur nos régions avec des vents de l'ouest à nord-ouest.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Québec, Estrie et Beauce: Nuageux avec éclaircies. Sixante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Transports Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (Type A), de construction (Type C), de services professionnels (Type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (Type S).

Pour les contrats de type A, à moins d'indications plus précises, seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises, ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et qui ont commandé à leur propre nom une copie du dossier d'appel d'offres.

Pour les contrats de type C, à moins d'indications plus précises, seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et qui ont commandé à leur propre nom une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

Pour les contrats de type P, à moins d'indications plus précises, seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises, ayant un établissement au Québec et qui ont commandé à leur propre nom une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

Pour tous les types de contrats, une garantie de soumission peut être exigée et fournie sous forme de cautionnement ou sous d'autres formes soit chèque visé, mandat, traite, lettre de garantie irrévocable ou obligations personnelles au porteur; le montant de la garantie requise est indiqué à la rubrique «Garantie de soumission exigée».

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant le paiement de la somme indiquée à la rubrique «Coût du dossier»; ce coût, qui inclut les taxes, est payable en espèces, chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir les documents d'appel d'offres en s'adressant aux bureaux suivants:

Table with 2 columns: Location (Québec/Montréal) and Contact Information (Address, Phone, Fax).

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions ou des offres reçues. Le sous-ministre, Clermont Gignac, ing.

C Contrat no 3371-94-0101 — Construction et réfection d'éléments de sécurité sur les routes 132 et 234, dans les municipalités de Saint-Fabien, Sainte-Luce et Sainte-Angèle-de-Mérici, M.R.C. Rimouski-Neigette et La Mitis, circonscriptions électorales de Rimouski et Matapédia. Longueur de 1,374 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 22 600 \$ ou — autre: 11 300 \$ Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le mardi, 31 mai 1994 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des soumissions.

C Contrat no 3730-94-0002 — Terrassement et construction d'un ponceau rectangulaire préfabriqué en béton sur la route de la Rivière-Ticouapé, dans la municipalité de Saint-Thomas-Didyme, M.R.C. Maria-Chapelaine, circonscription électorale de Roberval.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 10 200 \$ ou — autre: 5 100 \$ Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le mardi, 31 mai 1994 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des soumissions.

C Contrat no 3810-94-0123 — Élargissement d'accotements, terrassement, aménagement des abords de route, rallongement de ponceau existant, pose de glissières de

sécurité et pose de revêtement souple sur les accotements sur la route 153, dans la municipalité de Saint-Boniface-de-Shawinigan, M.R.C. Le Centre-Mauricie, circonscription électorale de Saint-Maurice. Longueur de 312 mètres.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 13 200 \$ ou — autre: 6 600 \$ Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le mardi, 31 mai 1994 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des soumissions.

C Contrat no 3810-94-0151 — Installation et remplacement de glissières de sécurité, construction de glissières rigides en béton, de chasse-roues et de garde-fous, pose de tuyau de tôle ondulée, réfection de murs de tête de ponceau et de terrassement sur les routes de Drummond, Johnson et Richmond. Longueur de 4 500 mètres.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 27 400 \$ ou — autre: 13 700 \$ Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le mardi, 31 mai 1994 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des soumissions.

C Contrat no 4373-94-0004 — Scellement de fissures sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Portneuf et La Jacques-Cartier, circonscriptions électorales de Portneuf et Chauveau. Longueur de 22 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 5 000 \$ ou — autre: 2 500 \$ Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le mardi, 31 mai 1994 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des soumissions.

C Contrat no 5100-94-0902 — Réfection des ponceaux par insertion et excavation sur l'autoroute 40, dans les municipalités de Saint-Sulpice, L'Assomption et Repentigny, M.R.C. L'Assomption, circonscription électorale de L'Assomption.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 142 000 \$ ou — autre: 71 000 \$ Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le mercredi, 11 juin 1994 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des soumissions.

C Contrat no 5200-94-0602 — Réparation de joints de dalles et de bande médiane, planage de la surface existante, pose de cent cinq (105) boucles de détection et pose d'une couche d'usure sur l'autoroute 15 Décarie, dans la municipalité de Montréal, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, circonscriptions électorales de Mont-Royal, d'Arcy McGee et Notre-Dame-de-Grâce. Longueur de 6,324 km.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 178 000 \$ ou — autre: 89 000 \$ Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le mercredi, 11 juin 1994 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des soumissions.

C Contrat no 5200-94-0906 — Installation d'amortisseurs d'impact, dans les murs de différentes sorties de l'autoroute 40, dans les municipalités de Montréal et Saint-Laurent, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal, dans diverses circonscriptions électorales.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 13 400 \$ ou — autre: 6 700 \$ Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de QUÉBEC et prendra fin le vendredi, 27 mai 1994 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des soumissions.

A Contrat no 5371-94-0301 — Remplacement de 934 luminaires au mercure et à halogène par des luminaires au sodium à haute pression (SHP) et le recyclage en place de 257 luminaires dans diverses municipalités, M.R.C. Champlain, Lajemmerais et La Vallée-du-Richelieu, circonscriptions électorales de Bertrand, Chambly, Tailon, Vachon et Verchères.

Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 4 000 \$ ou — autre: 2 000 \$ Coût du dossier: 20 \$

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: Ciel variable. Quarante pour cent de probabilité d'averses en après-midi. Min.: prés de 5. Max.: prés de 15.

POUR L'AVENIR DES ENFANTS unicef logo and text.

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Le pouvoir algérien toujours confronté à la violence

HASSEN ZENATI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le pouvoir algérien reste confronté à l'intransigeance des groupes armés et à l'absence d'une alternative politique au Front islamique du salut (FIS — dissous) au lendemain de l'échec dimanche des marches pour la «réconciliation nationale» et de l'assassinat de deux religieux français à la Casbah d'Alger.

Les deux religieux français, le père Henri Vergès et son frère Paule-Hélène Saint-Raymond, ont été tués quelques heures après la «marche pour la réconciliation nationale» d'Alger.

Ils ont subi le même sort qu'un homme d'affaire français, Roger Michel Drouaire et son fils Pascal Valery, assassinés le 22 mars dernier, quelques heures après une manifestation le 22 mars rejetant «tout dialogue et toute réconciliation» avec les islamistes.

Assassinats de Français

La communauté française, avec dix assassinats, se trouve ainsi en tête de liste des étrangers visés par les groupes armés, qui ont tué trente-quatre d'entre eux depuis mi-septembre.

Les deux religieux français tenaient une salle de travail-bibliothèque très fréquentée par les élèves des familles pauvres de la Casbah, près du mausolée du Saint Patron d'Alger, Sidi Abderrahmane.

Leur double assassinat a jeté la consternation dans le quartier et rappelé tragiquement que les groupes armés poursuivent leurs actions meurtrières, malgré le silence officiel.

Ainsi, non loin de cette zone de la haute Casbah, à Bab el Oued, selon des témoignages dignes de foi, au moins cinq policiers ont été tués la semaine dernière. Leur assassinat n'a pas été annoncé de sources officielles.

D'autre part, selon des sources diplomatiques occidentales, on compterait en moyenne trois à quatre assassinats d'agents des forces de l'ordre par jour.

Ces indications atténuent l'impression d'accalmie découlant du nombre limité d'informations sur les attentats islamistes depuis plusieurs semaines dans la presse locale.

Enfin, les services de sécurité ont annoncé régulièrement depuis plus d'un mois des pertes importantes, se comptant par dizaines de personnes, dans les rangs des groupes armés, à l'occasion d'opérations menées dans les fiefs urbains et les maquis islamistes.

Plébiscite pour le FIS

Le FIS s'est fait plébisciter par défaut, en refusant de s'associer aux «marches pour la réconciliation nationale» organisées dimanche à travers l'Algérie et qui ont drainé très peu de participants. Celle d'Alger regroupait une vingtaine de milliers de personnes, alors que les organisateurs espéraient au moins cent mille.

Cette défection a montré la force du FIS et que les autres formations ne présentent pas d'alternative crédible pour le pouvoir à la recherche d'une solution politique à la crise.

Les marches étaient organisées par une vingtaine d'organisations du mouvement associatif et appuyées par quatre partis : l'ancien parti unique, le Front de libération nationale, le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA - Ahmed Ben Bella) et les deux partis islamiques légaux : le Mouvement pour la société islamique (MSI - Hamas) et le Mouvement pour la renaissance islamique (MRI - Ennahda).

Le refus du FIS de s'y associer est analysé par la presse algérienne comme un «camouflet» à ces mouvements qui n'ont cessé de demander sa «réhabilitation» au pouvoir, qui l'a dissous en avril 1992.

Les autorités pourraient être tentées de se passer de ces mouvements satellites en se contentant désormais d'un tête à tête avec le FIS dans ses négociations.

Elles avaient le reste déjà pris, fin 1993, des contacts avec les dirigeants du FIS détenus à la prison militaire de Blida (sud d'Alger) depuis près de trois ans et libéré deux de ces dirigeants Abdelakder Bouhkamkham et Ali Djeddi.

EN BREF

HARIRI EST EN GRÈVE

Beyrouth (Reuters) — Le premier ministre libanais Rafik al Hariri s'est mis en grève hier, à la suite de désaccords avec le président Elias Hraoui sur un projet de remaniement gouvernemental, ont déclaré les autorités. Le premier ministre a reporté tous ses rendez-vous, est resté à son domicile et a annulé le conseil des ministres de demain. La semaine dernière, lui et Elias Hraoui s'étaient entendus au cours d'une visite en Syrie sur le principe d'un renforcement de la présence chrétienne au sein du gouvernement mais depuis, des désaccords sont apparus entre eux sur l'ampleur du remaniement à faire et sur les noms de certains «ministres». Les relations entre le gouvernement, soutenu par la Syrie, et la minorité chrétienne sont tendues depuis quelques semaines et les projets de remaniement semblent destinés à améliorer ces relations en permettant à davantage d'hommes politiques chrétiens de participer aux affaires.

AMNISTIE DÉNONCE RYAD

Londres (AFP) — Plusieurs centaines de réfugiés irakiens en Arabie saoudite ont été victimes de tortures, d'arrestations arbitraires et même d'exécutions sommaires, a déclaré aujourd'hui Amnesty internationale. Selon l'organisation de défense des droits de l'homme, quelque 23 000 ressortissants irakiens se trouvent toujours dans des camps de réfugiés en Arabie saoudite trois ans après la fin de la guerre du Golfe. Ils avaient fui leur pays à la fin de la guerre. Le gouvernement de Ryad a jusqu'à présent refusé l'entrée à toutes les délégations d'Amnistie, ajoute l'organisation, qui «exhorte» les autorités saoudiennes «à respecter les droits élémentaires» des réfugiés placés sous leur protection. Dans un rapport publié à Londres, Amnesty affirme détenir les «preuves» de tortures et de mauvais traitements, notamment le recours à des punitions collectives comme la privation d'eau et de nourriture lorsque les réfugiés ont protesté contre leurs conditions de vie. L'organisation ajoute qu'aucune enquête indépendante n'a été ouverte sur les cas de torture et de morts en détention et accuse les autorités de laisser impunies de telles exactions.

PANAMA

Le parti des militaires gagne les élections
Son candidat ne recueille que 33% des suffrages

Panama (AFP) — Le parti d'opposition lié à la dictature militaire, qui a remporté dimanche l'élection présidentielle au Panama, va devoir prouver à présent qu'il a réellement changé et que malgré les rancœurs du passé, il est en mesure de mener une politique de réconciliation nationale.

La victoire du candidat du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), M. Ernesto Perez, ne faisait plus aucun doute hier matin, même si la proclamation officielle ne devait pas intervenir avant le milieu de cette semaine, a indiqué le Tribunal électoral.

Selon des résultats portant sur 90% des bureaux de vote, M. Perez a obtenu 33% des suffrages exprimés. Il devançait la candidate du Parti arnulfiste (PA, au pouvoir), Mme Mireya Moscoso, qui, avec 28,8% des voix, a fait beaucoup mieux que ne le laissait prévoir les sondages.

Le chanteur et comédien Ruben Blades n'arrivait qu'en troisième position avec 17,5% des suffrages.

La participation électorale a atteint 73%. Les observateurs soulignent le déroulement sans faute de ces premières élections générales libres en un quart de siècle.

Le résultat du scrutin peut paraître paradoxal : la

consolidation de la démocratie, manifeste selon l'ensemble de la classe politique, s'est faite au profit d'un parti lié aux militaires depuis sa création en 1978 jusqu'à la chute du général Manuel Noriega en décembre 1989 lors de l'intervention militaire des Etats-Unis.

Les adversaires de M. Perez reconnaissent que la résurrection du PRD est due à l'habileté du prochain président, qui a su à la fois tourner le dos à Noriega et faire appel à l'héritage populiste du général Omar Torrijos, homme fort du Panama de 1968 jusqu'à sa mort en 1981.

Surnommé «el Toro» à cause de carrure (1,84 m pour 120 kg), M. Perez, a fait preuve d'une grande souplesse tout au long de la campagne et ne s'est jamais laissé entraîner dans les polémiques du passé, comme certains de ses rivaux l'auraient souhaité.

«Notre parti est entièrement renoué», a-t-il déclaré dimanche soir en laissant un appel à l'unité «sans haines, sans rancœurs, sans esprit de revanche».

Il a promis de nommer un gouvernement de concertation et a réaffirmé qu'il ne rétablirait pas l'armée, disparaissant de facto avec l'intervention américaine. Le Panama entame une «ère dorée de démocratie», a-t-il dit.

«Ce qui est dangereux ce n'est pas le taureau, mais le

bétail», affirment toutefois au Panama ceux qui doutent de la profondeur des changements au PRD, en faisant allusion aux dirigeants de la vieille garde du parti.

Dans les milieux diplomatiques et notamment américain, la victoire prévisible du PRD a été accueillie avec sérénité. «Il est impossible de revenir au passé : le contexte international a complètement changé et M. Perez inspire confiance», dit un diplomate sous couvert de l'anonymat.

Le nouveau président, qui entrera en fonction le 1er septembre prochain pour un mandat de cinq ans, occupera le pouvoir pendant une période cruciale pour les relations entre son pays et les Etats-Unis, puisque les traités sur la rétrocession du canal inter-océanique au Panama et la fermeture des bases américaines doivent entrer en vigueur en l'an 2000.

M. Perez s'est déclaré opposé à une renégociation des traités alors que toutes les enquêtes d'opinion montrent que les Panaméens sont favorables à un maintien d'une présence américaine.

Toutefois, abandonnant le discours «anti-impérialiste» traditionnel du PRD, il s'est engagé à resserrer les liens avec Washington et estimé qu'avec son élection «se fermait le chapitre noir de l'intervention militaire».

La guerre civile au Yémen

Les forces nordistes assiègent Aden

Sanaa (AFP) — Les forces nordistes ont affirmé hier soir être parvenues à environ cinq kilomètres d'Aden, bastion des sudistes, alors qu'un responsable américain a mis en garde contre une immixtion étrangère au Yémen et lancé un appel pressant à l'arrêt des combats.

Plus de 1500 étrangers ont fui hier, par la mer ou par voie aérienne, le Yémen où les affrontements ont fait rage pour la cinquième journée consécutive.

Le principal dirigeant sudiste, M. Ali Salem Al-Baid, a affirmé que les sudistes vont «se défendre» et «résister» contre les attaques nordistes.

Un porte-parole militaire nordiste a affirmé que les «troupes de la 56e brigade ont enfoncé avec succès les lignes défensives des forces sécessionnistes (sudistes) et se trouvent désormais dans la région de Dar Saad, à environ cinq km d'Aden».

A Sanaa, le ministère de la Défense a affirmé que les forces nordistes ont pris le contrôle d'Al-Anad, princi-

pale base aérienne des sudistes, à une cinquantaine de km au nord d'Aden.

Selon un communiqué du ministère, «la brigade nordiste Al-Amaliqa, la 2e brigade blindée et la 8e brigade de parachutistes poursuivent leur progression en direction d'Aden».

Cependant, la situation était calme à Aden hier soir, selon le correspondant de l'AFP. Les autorités d'Aden n'étaient pas en mesure de démentir ou de confirmer l'avancée nordiste.

«Dar Saad est un quartier limitrophe d'Aden et aucun écho de combats n'est perceptible à partir du centre de la ville», ont affirmé des témoins, selon lesquels «aucun raid aérien ou bombardement nordiste n'a eu lieu hier contre Aden».

Dans un premier bilan très partiel, un porte-parole militaire a affirmé que les affrontements ont fait 74 morts et 240 blessés dans les rangs des forces nordistes depuis le déclenchement des hostilités.

Par ailleurs, le Conseil présiden-

tiel yéménite (direction collégiale), réunie en l'absence de ses membres sudistes, a nommé hier soir ministre de la Défense le général Abed Rabbo Mansour Hadi, en remplacement de Haitham Qassem Taher (sudiste), limogé jeudi.

Le conseil présidentiel et le parlement, boycottés par les sudistes, avait également limogé M. al-Baid jeudi.

Au Qatar, un haut responsable américain, M. Robert Pelletreau, a estimé que la poursuite des combats «pourrait ouvrir la voie à une immixtion de la part de pays qui cherchent à exploiter la situation», sans les nommer.

M. Pelletreau, qui se trouvait au Yémen la semaine dernière, a affirmé que «les Etats-Unis continueront de faire appel aux dirigeants yéménites pour qu'ils reprennent le dialogue et instaurent un cessez-le-feu».

Parallèlement, le président des Emirats arabes unis, cheikh Zayed Ben Sultan Al-Nahyane, a appelé les

dirigeants yéménites à «faire preuve de sagesse au lieu d'avoir recours aux armes», dans un appel téléphonique à son homologue yéménite Ali Abdallah Saleh (nordiste).

Il a exhorté les «parties yéménites à mettre immédiatement fin aux combats pour éviter l'effusion de sang» et à «préparer le terrain pour la reprise des efforts de médiation».

M. Abdel Ghani, membre du Conseil présidentiel, a réaffirmé que Sanaa refusait toutes les médiations car «ce qui arrive au Yémen est un conflit purement intérieur entre la légalité et les rebelles».

La France a annoncé hier soir la fin de ses opérations aériennes et navales d'évacuation des étrangers, entamées vendredi et au cours desquelles 1456 personnes dont 214 Français ont été évacués.

Le navire de commandement Var était hier soir en route pour Djibouti avec 355 personnes évacuées d'Aden, dont le consul de France, dernier Français à quitter la ville.

RWANDA

Les rebelles engagent la bataille pour Kigali

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

La capitale rwandaise a connu hier les duels d'artillerie les plus nourris depuis le début des affrontements, alors que le Front patriotique rwandais (FPR) concentrait ses attaques sur plusieurs secteurs stratégiques tenus par les forces gouvernementales, engageant la bataille de Kigali dans une phase peut-être décisive.

«Sur le plan militaire, c'est la journée la plus mouvementée depuis le début des affrontements», a dit au DEVOIR le major Jean-Guy Plante, porte-parole du contingent de Casques bleus de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), à Kigali.

Les combats les plus intenses, à l'arme lourde, se déroulaient dans l'après-midi sur le camp militaire de Kanombe, situé près de l'aéroport. Les tirs d'artillerie avaient commencé le matin près de l'aéroport, et se sont étendus dans la ville en cours de journée.

«Les forces rebelles ont avancé, et si on regarde l'évolution des combats, on peut se demander si elles ne cherchent pas à s'emparer de la capitale», a dit le major Plante.

Le stade de Amahoro, dans lequel se trouvent plus de 3000 réfugiés a été la cible d'obus de mortier, sans que l'on soit en mesure, hier soir d'établir le nombre de victimes.

Dans la matinée, un obus de mortier était tombé sur la piste de l'aéroport, obligeant un avion Hercules C-130 de l'ONU à rebrousser chemin et à rentrer sur Nairobi. L'ONU a alors suspendu ses vols vers Kigali, pour la deuxième fois en moins d'une semaine. Le major-général Roméo Dallaire, commandant de la force de l'ONU, a tenté de négocier avec les deux parties pour qu'elles acceptent de cesser le feu pendant une demi-heure aujourd'hui pour laisser atterrir les deux vols quotidiens qui acheminent des vivres dans la capitale rwandaise. Hier soir, les négociations n'avaient pas encore abouti.

L'ONU souhaite en arriver à une entente pour faire de l'aéroport de Kigali un terrain neutre, sous contrôle des Casques bleus, de manière à permettre l'acheminement de l'aide alimentaire et sanitaire aux milliers de réfugiés de la capitale.

Jusqu'ici, les forces gouvernementales qui occupent le périmètre de l'aéroport ont refusé d'en laisser le contrôle à la MINUAR.

Pour le FPR, qui affirme contrôler «la moitié du pays» et rencontre à Kigali une résistance plus importante que prévu des forces gouvernementales, l'aéroport de Kigali «est très important».

«Nous renforçons nos positions et tentons de contrôler celles qui peuvent être tactiquement importantes», a indiqué à l'Agence France-Presse un porte-parole du FPR, interrogé par téléphone dans son quartier général de Mulindi (nord du Rwanda).

Les rebelles tutsis ne veulent pas «stopper l'arrivée de l'aide humanitaire, mais priver les forces gouvernementales d'une position stratégique», a ajouté ce porte-parole.

Des combats d'artillerie se sont également déroulés hier aux abords d'un camp de gendarmerie et de celui de la garde présidentielle. Les tirs étaient intenses en direction du quartier général à Kigali du FPR, le mouvement de rébellion de la minorité tutsie.

Le FPR reproche à l'armée de bombardier ses positions, en particulier sa base dans le nord-est de la capitale, depuis l'aéroport.

Des obus de mortier étaient déjà tombés la semaine dernière sur l'aéroport, blessant quatre Casques bleus ghanéens. Un appareil de l'ONU avait essuyé jeudi des tirs, incitant la MINUAR à suspendre ses vols pendant deux jours.

Les violents combats qui ont éclaté hier, après un week-end relativement calme, ont fait voler en éclats le fragile espoir d'une trêve née de l'annonce de deux cessez-le-feu unilatéraux.

La situation humanitaire se dégrade dans les villes rwandaises où, selon des organisations humanitaires, l'impureté de l'eau et le manque des produits adéquats pour la traiter entraînent un grand risque d'épidémie de choléra.

Caritas International a estimé à près de deux millions le nombre de personnes menacées de famine au Rwanda et au Burundi voisins.

Avec AFP

Les policiers palestiniens n'entrent pas à Gaza et Jéricho

Rafah (AFP) — Les milliers de Palestiniens de la bande de Gaza venus hier accueillir le premier contingent de leur future police en ont été pour leur frais et sont rentrés déçus chez eux, après une journée d'attente.

Alors que la nuit était tombée sur le poste-frontière de Rafah, entre la bande de Gaza et l'Egypte, un porte-parole militaire israélien, le capitaine Sharon Grinker, a mis fin au suspense en annonçant que les 300 policiers ne viendraient pas lundi. Seuls une douzaine de policiers, noyau de la police palestinienne, se trouvent déjà à Gaza.

Devant des journalistes du monde entier qui l'écoutaient frustrés, le porte-parole a annoncé que les forces de l'ordre palestiniennes n'étaient pas arrivées à temps du côté égyptien de la frontière.

Le porte-parole du ministère de la Défense, Oded Ben Ami, a exprimé sa surprise devant ce retard et a avancé «des raisons techniques». Un membre du comité exécutif de l'OLP à Tunis, qui a tenu à garder l'anonymat, a cependant rendu Israël responsable du retard en affirmant que l'Etat hébreu liait l'arrivée des policiers à l'obtention de la liste des 24 membres de l'Autorité palestinienne, le futur «gouvernement» autonome.

Le ministre de l'Environnement Yossi Sarid a indiqué à l'AFP que le chef de l'OLP devait transmettre cette liste une semaine avant la signature de l'accord du 4 mai au Caire.

Quelque 800 policiers palestiniens attendent également du côté jordanien de pouvoir franchir le pont Allenby, reliant la Jordanie à la Cisjordanie, pour se déployer à Jéricho.

Selon la radio israélienne, le comité de liaison militaire entre Israël et l'OLP aurait décidé, «sauf nouvel imprévu», que les policiers palestiniens arriveraient aujourd'hui à Gaza et demain à Jéricho.

Selon l'accord d'autonomie, 9000 policiers palestiniens, dont 7000 de la diaspora, doivent assurer l'ordre à Gaza et Jéricho dans les zones qui seront évacuées par l'armée israélienne après 27 ans d'occupation.

La FORPRONU accuse les Serbes de défier l'OTAN

Sarajevo (Reuters) — Le commandant des casques bleus à Gorazde s'est déclaré persuadé hier que les Serbes défiaient l'OTAN en dissimulant des armes lourdes à l'intérieur de la zone d'exclusion de 20 km délimitée autour de cette enclave musulmane de Bosnie orientale placée sous protection de l'ONU.

«Je suis tout-à-fait certain qu'il y a encore des armes lourdes dissimulées à l'intérieur de cette zone», a déclaré le lieutenant-colonel britannique David Santa-Olalla lors d'une communication radio.

Après un assaut de trois semaines contre l'enclave, les Serbes avaient été contraints en avril d'accepter d'éloigner leurs armes lourdes de 20 km sous peine de subir des raids de l'aviation de l'OTAN.

Ils avaient aussi du accepter de reculer leurs lignes à trois km de la ville mais, selon Santa-Olalla, les Serbes y conservent encore 100 à 150 soldats déguisés en policiers bosniaques.

Dimanche, le porte-parole de l'ONU à Sarajevo, le commandant Eric Chaperon, avait annoncé la découverte par les observateurs de l'ONU de deux pièces de DCA serbes dissimulées dans l'épaisse végétation qui couvre la zone des 20 km.

Santa-Olalla a accusé hier les Serbes d'entraver l'action des observateurs désarmés de l'ONU qui tentent de vérifier s'ils respectent vraiment la zone d'exclusion, comme ils l'avaient affirmé lors de sa mise en place en avril.

A l'époque l'officier britannique avait dit croire qu'ils s'étaient pliés aux termes

de l'ultimatum de l'OTAN mais les difficultés rencontrées par les observateurs pour se déplacer dans la zone l'ont conduit à mettre en doute leur honnêteté.

Santa-Olalla, qui commande un contingent de 400 soldats français, norvégiens et ukrainiens ainsi que 25 observateurs, a rapporté que la situation était stable mais restait tendue autour de Gorazde.

Serbes et Musulmans, dont les lignes ne sont parfois distantes que de 50 mètres échangent sporadiquement des tirs d'armes légères et les casques bleus cherchent à désamorcer les points de tension en s'interposant entre les deux camps.

Près de Tuzla, autre zone sous protection de l'ONU, dans le nord de la Bosnie, les Serbes ont ouvert le feu hier sur un

blindé de l'ONU en patrouille, tuant deux civils qui marchaient à proximité, a annoncé par ailleurs la Forpronu.

Deux autres civils ont été blessés. Les Casques bleus, dont aucun n'a été touché, ont évacué les deux blessés dans leur véhicule.

Selon la radio musulmane, ce sont au total quatre civils qui ont trouvé la mort dans cet incident, mais le lieutenant-colonel Lars Eliasson, chef du bataillon de Casques bleus nordiques basés sur place, a déclaré ne pouvoir confirmer ce bilan.

Chaperon a annoncé d'autre part que 32 observateurs de l'ONU avaient pu se déployer dans le corridor stratégique serbe de Brcko, dans le nord de la Bosnie, où Serbes et Musulmans ont massé des troupes ces deux dernières semaines.

É D I T O R I A L

La panne

Lise Bissonnette

Il y a le calme, et il y a le calme plat. En les confondant dans le dossier des télécommunications, le premier ministre, M. Daniel Johnson, expose le pire défaut d'une cuirasse qui se veut rassurante mais ne protège rien.

Oui, le Québec a entièrement perdu la bataille de la compétence sur les télécommunications. Oui, il n'a aucun recours contre la décision de la Cour suprême qui vient de faire passer les dernières miettes de service téléphonique régi au Québec sous contrôle fédéral, après en avoir décidé de même pour la radio en 1932, puis pour la télévision et la câblodistribution en 1977. Oui, toutes ses stratégies sont caduques. Elle est enterrée, la demi-douzaine de livres blancs, publics ou secrets, où le gouvernement libéral de M. Bourassa montrait de l'appétit au nom de la «souveraineté culturelle». Le téléphone constitutionnel est débranché pour de bon, comme chacun sait. Quant au vieux «front commun» avec les autres provinces, il est décédé pour cause de ridicule, aucune d'entre elles n'ayant la moindre velléité d'avoir du front.

Que faire? L'indépendance, répond le Parti québécois, bien servi par une impasse aussi solide. Passer la main, répond en face la ministre de la Culture et des Communications, madame Liza Frulla, qui avait failli se montrer rebelle mais qu'on a remise à sa place. Le Québec passera une main à Ottawa en déferant au jugement de la Cour suprême, et passera l'autre «au marché». Quand il croîtra et se multipliera en territoire québécois, nous dit-on, les querelles de compétence n'auront aucune importance.

Un véritable vidéoclip sur l'instinct du gouvernement Johnson. Comme dans le cas de la fermeture du Collège militaire, sa première réaction est de se soumettre aux vents contraires, plutôt que de chercher à reprendre immédiatement l'initiative.

Le premier ministre aurait pu formuler une déclaration solennelle qui réitére les convictions des gouvernements successifs du Québec sur le sujet, une remarquable continuité. Il aurait pu réclamer de M. Chrétien l'engagement de requérir une participation québécoise

à l'élaboration des politiques de télécommunications, ce que la nouvelle loi fédérale n'interdit nullement, et la Cour suprême non plus. Il aurait pu créer immédiatement un comité de travail sur les contenus de la future autoroute électronique, pour bien marquer que la compétence réglementaire fédérale trouvera la compétence culturelle québécoise sur son chemin, et ne pourra l'ignorer. Ou pour sonner le rappel de l'industrie québécoise, surveiller la part des dépenses fédérales de recherche et développement qui reviendra au Québec, explorer des ententes de contenus avec l'étranger, dont une France qui revoit toute sa politique de l'audiovisuel dans l'après-GATT.

Bref, le gouvernement de M. Johnson aurait pu se rendre incontournable sur le terrain, faute d'avoir réussi à le faire devant les tribunaux. Mais on ne voit rien venir.

Un vidéoclip sur

l'instinct passif

du gouvernement

Johnson

Il y a cinq ans que la Cour suprême a rendu, dans une cause albertaine, le jugement qui allait inévitablement s'appliquer au Québec, et qui est arrivé il y a dix jours. Il y a deux ans que le Parlement fédéral a adopté sa refonte de la Loi sur les télécommunications, en affirmant sa pleine compétence. Il y a vingt mois que l'accord de Charlottetown, avec ses timides «ententes administratives» sur les communications, est décadé. Il y a deux mois que le ministre fédéral de l'Industrie a créé son comité consultatif sur l'autoroute électronique, en annonçant qu'il mettra les deux pieds dans l'éducation, la culture, la recherche, la consommation, entre autres voies de service. Hier comme aujourd'hui, aucune stratégie de rechange n'a mijoté à Québec, malgré autant de coups de semonce.

La question se pose brutalement: le Québec du gouvernement libéral a-t-il jamais voulu ce qu'il a formellement demandé depuis un quart de siècle? A-t-il fait autre chose que causer pour occuper la galerie? La passivité de M. Johnson, dans ces conditions, serait plus proche de la vérité que les anciens discours. Beau virage vers l'honnêteté, certes, mais qui laisse toujours le Québec en panne sur l'autoroute des autres.

Le casino et le chaos

Gilles Lesage

Le Casino de Montréal, promettait-on la main sur le cœur, serait celui des bien nantis et des touristes huppés. Le pauvre monde, la canaille et les joueurs compulsifs seraient contrôlés et réprimés.

Qu'en est-il, six mois plus tard? La moitié des clients de l'île Notre-Dame ont un revenu familial de moins de 40 000\$ l'an, ce qui n'est pas précisément le pactole qui permet de jouer au VIP. Ils viennent en grande partie de la région montréalaise et du Québec, moins de 5% provenant de l'extérieur. Quant aux autres caractéristiques, des incidents récents laissent entrevoir que le nouveau Klondike du fisc québécois ressemble tout autant à ses pairs américains qu'à ses lointains cousins européens. Succès phénoménal, clament Loto-Québec et le gouvernement, qui empêche des profits par dizaines de millions\$ et songe à émailler le Québec d'un chapelet de gobe-sous et de roulettes. Après Charlevoix, c'est la région de l'Outaouais qui aspire à cette manne bienfaisante. Puis, probablement, les Laurentides, l'Estrie, le Saguenay, la Gaspésie. Pourquoi pas Percé, en fait? Si le casino est une panacée aussi merveilleuse, pourquoi en priver une région aussi éprouvée? A défaut de morue, des joueurs de black-jack. Et Kahnawake, et Kanesatake, pourquoi pas?

Les «opérateurs» du Casino jubilent. Après six mois, les profits sont trois fois plus élevés que prévu, et l'agrandissement est en cours. Mais la contrepartie est

moins glorieuse. L'affaire du Keno et des fichues puces du Nevada est peu flatteuse. Bravo pour le crack de l'informatique qui a déjoué le chaos! Mais que dire des employés qui devaient partager une partie de leurs pourboires avec leurs patrons? Des «gagnants» poursuivis, tabassés et détrossés près de chez eux? De façon plus générale, les histoires de billets de loterie non conformes soulèvent aussi des interrogations.

On dira qu'il s'agit d'incidents isolés, inévitables en longue période, surtout que des millions de transactions sont en cause. On dira aussi que Loto-Québec et sa si lucrative filiale n'ont pas à s'ériger en censeurs des gagne-petits et à imposer des diktats sur leurs dépenses.

Pourtant, l'État ne peut se laver les mains, ni des incidents qui se sont multipliés récemment, ni des effets pervers de sa boulimie à faire de l'argent à tout prix, surtout sur le dos du pauvre monde et des miséreux. Avant de saupoudrer le Québec avec des bouliers magiques, il doit se demander si la rentabilité excuse tout et permet n'importe quoi.

Dans ce commerce, dit-on encore, l'intégrité et le respect du client font foi de tout. L'un et l'autre ont subi de durs assauts récemment. Le marché trouble des illusions érigées en système entraîne des bavures et du cafouillage. Avant de s'enfoncer davantage, l'État doit se demander si le jeu dangereux en vaut vraiment la chandelle, à long terme.

L E T T R E S

Les pays dans le besoin

Une discipline oubliée

Je ne veux pas m'opposer ici à la proposition de M. Serge Savard, publiée dans LE DEVOIR du 26 mars dernier, et qui suggère pour les étudiants de première année au cégep une formation générale constituée des disciplines suivantes: français, philosophie, histoire, littérature, sociologie, psychologie, communications, chimie, physique, biologie et mathématiques.

On devrait se pencher sur cette approche mais il y manque une discipline importante, qu'on a pris l'habitude d'oublier de plus en plus en ce pays. Je veux parler ici des arts (comprenant les arts plastiques, la musique, le cinéma, le théâtre, etc.). Si on veut former des étudiants compétents et capables d'argumenter, il faudrait à tout prix qu'ils aient été sensibilisés au domaine culturel. Comment oublier l'apport de gens comme Picasso, Bach ou Fellini dans l'histoire de l'humanité? Formons des gens compétents mais formons aussi des gens cultivés. Un minimum de connaissances sur l'ensemble du savoir humain doit faire une place au domaine artistique. Les arts doivent faire partie de ce minimum dont parle M. Savard. N'avons-nous pas besoin de gens ouverts et créateurs devant les nombreux problèmes qui nous assaillent?

Michel Pelchat
Québec, avril 1994

Récemment, dans le cadre d'un travail d'économie, nous avons dû étudier les pays en voie de développement. Ce travail nous a amenés à nous interroger sur l'aide dont bénéficient ces pays. D'après nous, elle est inadéquate. La trop grande générosité des pays riches peut être néfaste pour l'économie des pays en voie de développement.

Un afflux de capitaux peut entraîner des problèmes d'inflation et amener ces pays à dépenser trop. Ainsi, les pays sous-développés ont besoin d'un autre type d'aide que celui qui leur est offert.

À notre avis, ces pays ont besoin de «capital humain». Ils connaissent une grave pénurie d'infirmiers et d'enseignants. Le budget d'aide aux pays pauvres pourrait être investi dans la formation d'enseignants et d'infirmiers missionnaires. Ces derniers auraient pour mission de soigner et d'apprendre aux gens les rudiments de la contraception et de l'hygiène, ce qui amènera un meilleur contrôle de la natalité et des maladies. Par l'enseignement, plusieurs femmes pourront intégrer le marché du travail et ainsi permettre un meilleur fonctionnement de l'économie.

Il est primordial d'agir concrète-

ment pour aider les pays dans le besoin.

Geneviève Lemire
Stéphanie Turcot
Étudiantes en sciences humaines
Montréal, 11 avril 1994

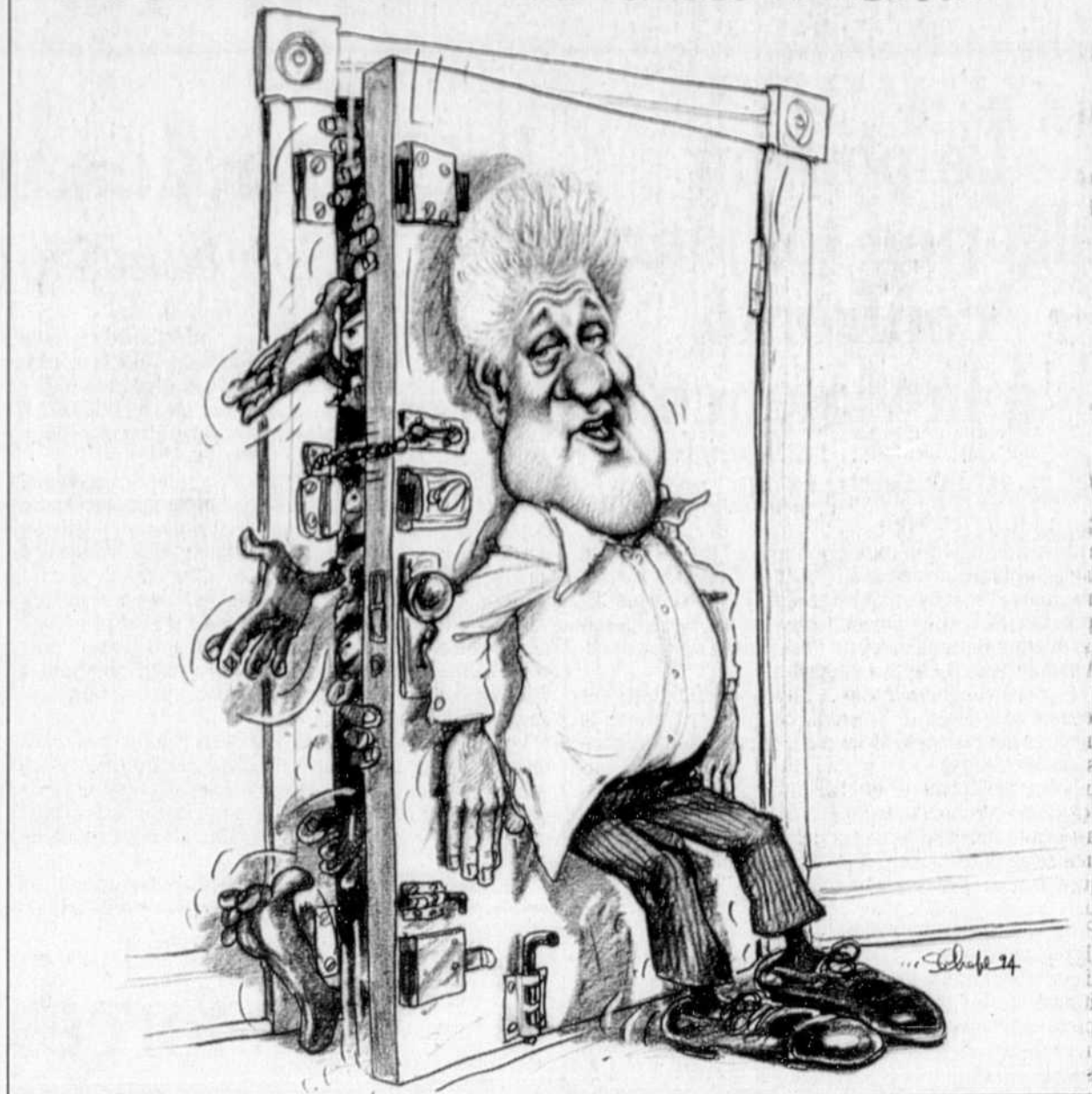
Un plaisir partagé

M. Sylvain Cormier, merci pour votre critique du nouvel album de Pink Floyd. Merci mille fois! Enfin une critique honnête, dépourvue de toute prétention. Enfin un journaliste qui a vraiment écouté. Car il est faux de dire que l'album est sans surprise. Dans une entrevue diffusée à CHOM-FM, qui coïncidait avec la première de sa tournée nord-américaine, Richard Wright disait de cet album qu'il était son premier véritable effort collectif depuis *Wish You Were Here*.

Libérés de l'emprise de Roger Waters, les claviers reprennent le terrain qu'ils avaient perdu. Wright prête même sa voix à la magnifique chanson *Wearing The Inside Out*. Et David Gilmour excelle toujours dans les solos de guitare planants. Vous avez oublié de souligner à quel point la pochette est belle. Il faut dire que ses pochettes ont toujours été assez imaginatives. Vraiment, ce plaisir que vous avez ressenti, je le partage avec vous. J'ai bien hâte de voir le spectacle.

Sylvain Lamoureux
Montréal, 9 avril 1994

CLINTON ENTROUVRE LA PORTE AUX RÉFUGIÉS HAÏTIENS...



Les silences de la CSN

Le rapport du Comité exécutif, présenté par Gérard Larose au 57e Congrès de la CSN qui se tient actuellement à Montréal, mérite d'être lu avec attention. Et plutôt deux fois qu'une. Tant pour les positions qui y sont avancées que pour les silences qu'on y trouve.

La CSN est une grande centrale syndicale. Sa contribution au développement social du Québec est indéniable. Les combats qu'elle a menés tout au long de son existence sont remarquables à bien des égards. Pour y avoir œuvré dans les années 70 et pour y compter de nombreux amis, je connais le profond et la sincérité des valeurs et des convictions qui animent ses militantes et ses militants.

Certes, la CSN ne fait pas que des bons coups. Le dogmatisme qu'elle a trop souvent manifesté, de même que son incapacité à tenir compte des préoccupations professionnelles de certaines catégories de salariés, ont, par exemple, puissamment concouru à l'expansion des syndicats indépendants dans notre société. Par ailleurs, sa propension à se voir comme l'avant-garde des forces vives et à faire la leçon à tous et à chacun ne cesse d'horripiler ses partisans et constitue un réel facteur de tension dans le mouvement syndical québécois.

Mais la CSN n'est pas sclérosée. Après avoir connu une période de repli frileux sur une action syndicale plutôt conservatrice, elle s'est remise en marche. Autrefois bastion du syndicalisme de confrontation, elle évolue de façon dynamique, quoiqu'en dents de scie, vers un syndicalisme de proposition. De toute évidence, elle a entrepris de redéfinir ses orientations, son discours, ses pratiques.

Le rapport du Comité exécutif de la CSN procède clairement de cette volonté. Identifiant à juste titre l'emploi comme étant au cœur des enjeux sociaux actuels, analysant avec lucidité les «culs-de-sac» de la stratégie néo-libérale mise en œuvre depuis une décennie par nos gouvernements, rejetant la tentation du corpo-



PIERRE
GRAVELINE

ratisme qui «contribuerait à une dualisation accrue du marché du travail et de la société», on y propose courageusement de faire de la solidarité avec les personnes exclues du travail le pivot des années à venir.

Conscient de l'ampleur du défi, la direction de la CSN appelle à une mobilisation de tous les acteurs (gouvernements, patrons, syndicats, groupes de pression), à tous les niveaux (national, régional, sectoriel, lieux de travail), autour d'une «stratégie globale centrée sur l'emploi». Ne se contentant pas de vœux pieux, elle y va de dizaines de recommandations, souvent fort pertinentes, visant notamment le renouvellement du rôle de l'État, la «réarticulation» des programmes de sécurité du revenu, la réorientation des politiques économiques et la réorganisation du travail. Elle n'hésite pas, à l'occasion, à bousculer certaines vaches sacrées telle l'idée que toute réduction du temps de travail devrait s'accompagner d'une pleine compensation salariale.

Malheureusement, autant le rapport ouvre des perspectives intéressantes sur le «que faire» pour développer et partager l'emploi, autant il demeure, pour l'essentiel, silencieux sur le «comment faire» pour que la stratégie proposée soit autre chose qu'une belle déclaration de congrès et se concrétise vraiment.

Pour se réaliser, cette stratégie doit d'abord être endossée par l'ensemble des forces syndicales et communautaires qui, surmontant leurs divergences, retrouveraient ainsi leur capacité de peser sur les orientations de l'État. La direction de la CSN le reconnaît quand elle écrit:

«Pour accroître ses capacités de changement et lutter particulièrement contre l'exclusion, le mouvement syndical doit travailler de façon unitaire et le faire aussi avec le mouvement populaire.» Or, alors même qu'on présente plusieurs propositions visant à développer la solidarité internationale, pas une seule initiative n'est mise de l'avant au Québec, ne serait-ce qu'avec la FTQ et la CEQ.

Par ailleurs, sa propre argumentation devrait mener la direction de la CSN à reconnaître la nécessité d'une véritable concertation entre les partenaires socio-économiques, appliquée à tous les niveaux et encadrée par une législation et un État qui assume pleinement son rôle en garantissant la mise en œuvre des consensus issus de cette concertation. Sans une telle concertation, la stratégie proposée est un rêve. Or, manifestement, le mot «concertation», sinon le concept même, demeure tabou à la CSN.

Qui plus est, il n'y a pas l'ombre d'une possibilité que la stratégie proposée soit mise en application tant que le gouvernement québécois sera entre les mains des libéraux de Daniel Johnson. Même sous un gouvernement du Parti québécois, éventuellement plus ouvert à ces préoccupations, il n'est pas évident qu'elle puisse être menée à bien sans récupérer d'abord les pouvoirs économiques concentrés à Ottawa. Or, même si nous sommes à la veille d'une élection et d'un référendum déterminants, on cherchera en vain dans ce rapport autre chose qu'un vertueux et stérile abstentionnisme politique.

Force est de constater que les silences de la CSN sur les conditions sociales, économiques et politiques à réunir pour réaliser la «stratégie globale centrée sur l'emploi» qu'elle propose, affaiblissent la crédibilité de sa démarche.

Et c'est dommage car le Québec a bien besoin aujourd'hui d'une CSN qui, n'hésitant pas à «faire table rase du passé», devienne audacieuse, non seulement dans ses analyses mais dans son action.

À P R O P O S

... d'étalement urbain

Depuis quelques décennies, le développement urbain dans les grandes métropoles d'Amérique du Nord se caractérise par l'expansion du territoire urbanisé.

On assiste au refoulement des zones résidentielles vers les banlieues, au transfert et à l'implantation d'un nombre croissant d'entreprises dans des lieux décentralisés.

De véritables noyaux de développement (commerces, bureaux, équipements publics) se forment en périphérie et contribuent à repousser davantage encore les frontières du périmètre urbanisé.

L'évolution de la démographie dans la région métropo-

litaine illustre bien l'ampleur de ce phénomène. Entre 1961 et 1986, la Ville de Montréal a perdu 15% de sa population alors que celle de la région métropolitaine augmentait de 40%.

En 30 ans, la part montréalaise de la population régionale est passée de 56,5% à 32,5%. Quant à l'ensemble de la Communauté urbaine de Montréal, sa part dans la population régionale a chuté de 3% en cinq ans, passant de 60% à 57% entre 1986 et 1991.

Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, août 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVALA

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Le frère Jérôme

L'authentique en peinture

La seule intention de faire une œuvre d'art, répétait-il, suffit à tout gâcher

ROBERT DUBUC

Animateur
Atelier du geste

Avec Jérôme Paradis, le frère Jérôme, est disparu un peintre authentique. Il peignait déjà depuis quelques temps quand sa carrière d'enseignant l'a mis en contact avec Paul-Émile Borduas. Sa collaboration avec ce maître l'a profondément marqué tant dans sa manière de peindre que dans sa conception de l'enseignement de la peinture.

A travers toutes les étapes d'une vie qui n'a pas toujours été facile, la peinture l'a accompagné comme un viatique de salut. À l'écart des chapelles, des modes et des snobismes artistiques, la peinture du frère Jérôme a été ce touchant «cri du ventre» qui restera comme un vaste témoignage d'authenticité dans ses tâtonnements, ses inquiétudes, ses recherches et ses trouvailles.

Pour un très grand nombre, dont j'ai le bonheur d'être, Jérôme a été un maître. Pédagogue exceptionnel, il était celui qui donnait accès à la peinture par les voies mystérieuses du cheminement intérieur. Il s'en remettait à l'instinct de chacun, qui était pour lui une sorte de dieu avec lequel il fallait se mettre en contact. Il parlait peu et théorisait moins encore. Nos recherches du pittoresque ou de l'esthétique ne lui donnaient jamais le change. Souvenirs et repentirs lui semblaient des trahisons de la spontanéité de l'instinct. Il ne s'égarait pas en juge critique; il écartait simplement de notre production ce qui ne nous appartenait pas. Il faisait de la sincérité la pierre de touche de la peinture.

Il avait en horreur la pose artistique. «La seule intention de faire une œuvre d'art, nous répétait-il, suffit à tout gâcher.» Il n'exigeait pas que nous soyons «abstraits» ou «figuratifs»: il voulait que nous soyons vrais. Aussi était-il sans merci quand il nous voyait dominer dans l'insignifiance, tentant de nous dérober aux exigences de notre vérité intérieure. Mais quelle joie c'était quand, après des semaines ou des mois de recherches et de tâtonnements, finissait par éclore une œuvre qui recevait sa bénédiction! Toute une chimie intérieure ou souterraine avait permis cette éclosion par une harmonisation avec le moi profond, qu'on refusait plus ou moins consciemment jusque-là.

La pédagogie jérômienne est le legs précieux de ce maître sans prétention, surtout préoccupé de vérité et d'authenticité. Quelques disciples ont voulu reprendre ce flambeau: Manon Foucault, Louise Lauzon, l'équipe d'animateurs de l'Atelier du geste et d'autres peut-être qui ne veulent pas que s'arrête, avec la disparition du maître, la magie avec laquelle il savait transmettre l'art de peindre.

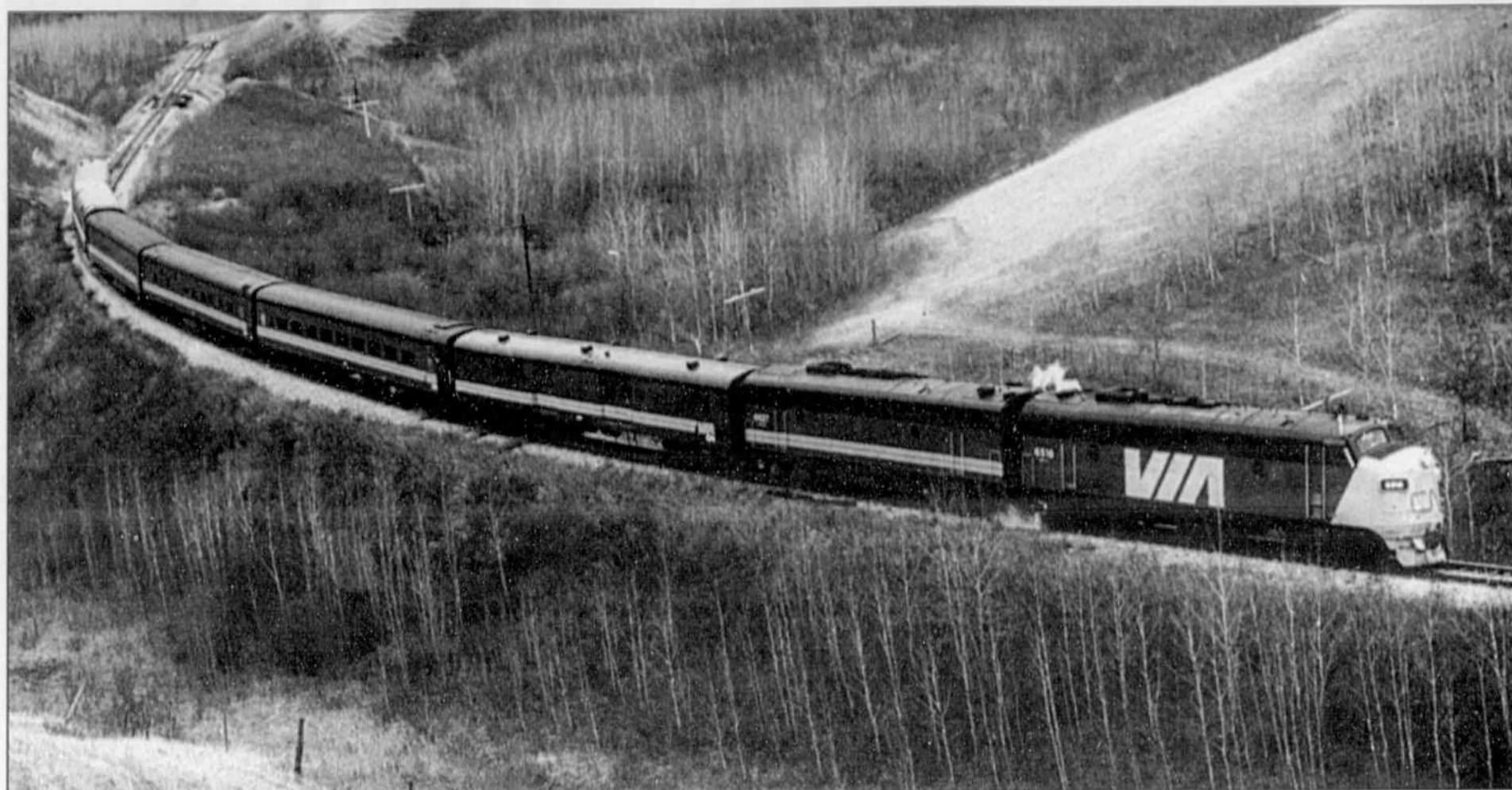


PHOTO ARCHIVES

Le train de vie

Il faut que vive Le Chaleur de Via Rail pour la santé de la Gaspésie et du pays

JULES BÉLANGER

Professeur à la retraite
Membre de Dignité rurale
Gaspé

L'histoire se répète. Et ce n'est pas toujours heureux. Pendant des siècles, c'est connu, la péninsule de la Gaspésie fut, à toutes fins utiles, maintenue à l'état d'une île, isolée qu'elle était par l'absence de moyens de communication terrestres avec les centres nerveux du pays. Accentuant cette insularité, le XIX^e siècle fait d'elle l'objet d'une historique et douloureuse appendicectomie.

Ainsi, pour permettre la Confédération, le tracé du chemin de fer national oublie la Gaspésie sur sa gauche — avec l'extraordinaire port naturel dont la nature l'a dotée, à Gaspé — et, de Matapédia, file à droite vers Halifax qui devient le port de l'Est du nouveau pays et la capitale que l'on sait. C'est seulement après de longues luttes, d'interminables attentes et de retentissants scandales que l'on voit arriver à Gaspé, en 1911, une première locomotive. Voici enfin un lien quotidien vers Québec et Montréal et les autres centres du pays. C'est l'espoir permis d'un commencement de développement économique.

Mais le signal a été donné au moment de la Confédération: on va laisser pour compte cette péninsule orientale du Québec, cet appendice négligeable.

C'est ainsi qu'à son tour, la Transcanadienne en construction tourne à droite à Rivière-du-Loup, vers les Maritimes jusqu'au bout de Terre-Neuve. Pendant ce temps, le tronçon de chemin de fer reliant Matapédia et Gaspé demeure un parent pauvre. De temps à autre, on veut bien parler

d'amélioration de la voie et des services. On procède à quelques modestes travaux. Mais, périodiquement, au rythme des fluctuations de la dette du pays, on se ravise.

La valse-hésitation des politiciens

En 1985, Via Rail et le CN rénovent un certain nombre de gares en Gaspésie. En 1989, Via Rail parle d'abandonner son service Montréal-Gaspé. La Gaspésie multiplie ses protestations indignées, particulièrement à travers Dignité rurale du Canada.

Le caucus libéral national s'insurge de son côté et produit, en novembre, une étude dans laquelle on peut lire: «Nos chemins de fer sont... indispensables pour les handicapés qui souhaitent ou qui doivent voyager. Les résidents de la Gaspésie ont avancé des arguments de poids à cet égard.»

Pour eux, comme dans de nombreuses autres régions rurales, nos chemins de fer nationaux ne sont pas simplement un pont qui nous relie au monde extérieur: ils assurent des services indispensables à la vie de la collectivité, notamment en transportant des malades dans les hôpitaux régionaux. Ils sont irremplaçables (...); en procédant à des coupes draconiennes dans le fonctionnement de Via Rail, le gouvernement fait preuve de myopie.»

Ottawa décide donc d'établir Le Chaleur comme train régional et, en 1991, d'améliorer l'exploitation du service de train de voyageurs entre Montréal et Gaspé. Via met sur pied un service de marketing à long terme visant une clientèle de plus en plus touristique et cela, tant sur le marché intérieur qu'extérieur. On dote la liaison de voitures en acier inoxydable entièrement remises à neuf. Voilà qui paraît sérieux! Cependant, les vieilles habitudes sont tenaces. Et voici que le Canadien National, de qui Via Rail achète le droit de passage,

demande à l'Office national du transport l'autorisation d'abandonner le tronçon reliant Chandler à Gaspé. Permission accordée. Nouvelles protestations et pressions politiques pour obtenir, en novembre 1991, que le gouvernement Mulroney annule l'ordre d'abandon.

Mais soudain, faut-il s'en étonner, la girouette gouvernementale change d'orientation une fois de plus. Nous sommes en 1993 et Ottawa manque d'argent: il faut trouver du gras où trancher. On réduira les services ferroviaires.

En Gaspésie, il n'y a qu'un maigre, très maigre service de transport ferroviaire, mais qu'à cela ne tienne! Nos planificateurs nationaux parlent maintenant de le discontinuer et même d'arracher les rails de la voie, probablement pour mieux conjurer la prochaine tentation de changer d'idée. Le 11 mars 1994, le ministre Doug Young annonce que son gouvernement coupera le budget de Via de 150 millions\$ — presque la moitié. M. Young admet que les régions éloignées et rurales seront les plus atteintes et qu'il ne tiendra pas d'enquête publique sur le sujet.

Le 17 mars, Dignité rurale reçoit la confirmation que Le Chaleur est inclus dans la recommandation de M. Young pour les coupures des trains.

Très bientôt, le premier ministre Chrétien et son cabinet donneront leur avis sur ces recommandations. Et la population de hurler encore, à juste titre!

Pour une importante partie de la population gaspésienne, il n'y a pas d'alternative au service de trains de voyageurs reliant leur péninsule à Québec et à Montréal.

En Gaspésie, le taux de personnes âgées dépasse la moyenne nationale et ces gens doivent, pour des raisons familiales, médicales ou autres, voyager fréquemment vers les centres urbains où émigrent depuis des

générations la plupart de leurs enfants.

Faut-il leur demander de prendre l'avion à 500\$ ou 600\$ pour un aller-retour entre Gaspé et Montréal? Faut-il demander à ces aînés qui, malades dans bien des cas, doivent se rendre en ville pour se faire soigner, de se payer 12 ou 15 heures d'autobus?

Nos dirigeants croient-ils aux régions?

Où est la logique d'un gouvernement qui, d'un côté, affirme vouloir le développement des régions et, de l'autre, décide de sabrer dans les services en région et de perpétuer ainsi, sinon d'accroître, le très dommageable exode des populations vers les villes? Est-il sérieux de lancer une campagne de promotion touristique avec un train amélioré et de penser à tout laisser tomber au moment où la clientèle nouvelle est en croissance parce qu'elle commence à découvrir les charmes d'un voyage en Gaspésie à bord de ce nouveau train?

Ne serait-il pas d'une logique élémentaire que de poursuivre, d'améliorer et d'élargir une telle campagne en prenant en compte la diversification nouvelle des lieux d'origine, des âges et des goûts des touristes qui souhaitent visiter la Gaspésie.

Il faut non seulement maintenir et améliorer le service du Chaleur de Via Rail mais aussi moderniser la voie du CN qu'il utilise. Les sommes qu'il en coûtera seront tout à fait justifiées. D'abord, elles répondront à la nécessité pour un pays évolué d'assurer à toute sa population un minimum de service de transport.

Ensuite, elles constitueront un investissement national en contribuant à une meilleure exploitation du potentiel touristique de la Gaspésie et en épargnant à l'État les frais énormes de réouverture d'une région qu'il aurait bêtement laissée se fermer.

L'école à bout de bras

Les profs font des miracles chaque jour dans les classes, mais leurs limites sont atteintes

DIANE FORTIER

Présidente
Alliance des professeures et professeurs
de Montréal

J'ai été choquée par le peu de considération que M. Jean-Robert Sansfaçon semble accorder au travail fait par les enseignantes et les enseignants, ainsi que par les «solutions» qu'il propose aux nombreux problèmes de l'éducation (LE DEVOIR, 12 avril 1994, «Travailleurs de l'enseignement»).

Oui, les profs font un métier difficile: par leur dévouement, ils portent à bout de bras l'école montréalaise asphyxiée par le manque de ressources.

L'éditorialiste doute de la pertinence des journées pédagogiques et se demande si c'est un outil idéal pour répondre aux problèmes du système d'éducation.

Des journées pédagogiques essentielles

Oui, les journées pédagogiques sont essentielles. Elles nous servent à planifier les étapes de l'année scolaire, adapter les contenus des programmes trop souvent inadéquats, établir des stratégies pédagogiques avec des collègues, sortir de notre isolement, faire le bilan des activités et préparer des projets spéciaux, étudier les cas des élèves en difficulté.

Il est nécessaire que tous les profs qui rencontrent les mêmes élèves puissent travailler ensemble si on veut éviter une grande dispersion et un manque de cohérence.

De plus, ces journées servent amplement aux directions d'écoles et aux cadres de la CECM qui nous convoquent à des sessions de formation, de perfectionnement, à des réunions par disciplines.

Notre employeur a besoin de ces journées pour répondre aux besoins de la machine administrative: nouveaux règlements, nouveaux bulletins, nouveaux programmes. M. Sansfa-

çon oublie d'ailleurs de mentionner que les directions d'école réclament également l'équivalent d'un calendrier de 180 jours de classe.

Il oublie aussi de dire que la CECM a 183 jours de classe depuis plusieurs années et que malgré tout, le taux d'échec est toujours de plus en plus élevé.

Pourtant, dans la majorité des commissions scolaires du Québec, les élèves ont 180 jours de classe et le taux de réussite est plus élevé qu'à Montréal.

Il ne dit pas non plus que, des 17 journées pédagogiques offertes par la CECM, deux nous sont enlevées par la loi 102, une pour une éventuelle journée d'élection et deux autres pour des forces majeures. M. Sansfaçon omet de dire que dans ce cas, nous parlons d'une possibilité de 12 journées pédagogiques pour le personnel enseignant.

Il a certes le droit d'émettre les opinions qu'il veut... à la condition de ne pas trop torturer la vérité. Ainsi, nous n'avons jamais réclamé de «ramener à 20,5 heures par semaine et 17,5 heures par semaine au secondaire le nombre d'heures de présence obligatoire à l'école». Ce que nous demandons, c'est tout simplement de pouvoir gérer trois heures sur sept de notre temps de disponibilité.

Les enseignants du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes doivent tous être présents 27 heures par semaine.

Où a-t-il pris qu'au secondaire, la présence n'était que de 20 heures? Peut-être que dans certaines polyvalentes, oui, des directions ayant compris l'importance de reconnaître l'autonomie professionnelle de leurs profs, acceptent de ne pas tomber dans le piège du minutage.

M. Sansfaçon affirme qu'une des solutions au décrochage est la qualité des rapports entre

les profs et les élèves et l'encadrement qui leur est offert. Mais puisque réduire le nombre d'élèves par classe lui semble ridicule et réduire le nombre d'heures de cours inefficace, comment donc améliorer la relation entre le prof et chaque élève?

La seule réponse qu'il apporte, c'est d'augmenter le nombre d'heures de travail des profs. Permettez-moi de dire que cette solution est cynique.

Il affirme que, bien sûr, les conditions sont extrêmement difficiles, que le prof doit préparer ses cours, faire ses corrections et ses évaluations. Il ne mentionne pas qu'il lui faut de plus réfléchir à ses démarches pédagogiques.

Quand vient le temps de reconnaître tout ce travail, il préfère faire dévier la conversation et parler de l'importance de l'encadrement et du suivi du cheminement de l'élève.

Pense-t-il sérieusement que c'est en oubliant des aspects importants de la vérité qu'il trouvera des solutions à long terme?

Oui, les enseignants sont surchargés. Oui, ils manquent de ressources pour les élèves en difficulté. Oui, la pauvreté est écrasante à

Montréal. Oui, l'intégration des immigrants n'est pas simple. Oui, la violence est de plus en plus présente dans nos écoles. Oui, la famille éclatée apporte une dynamique nouvelle en 1994.

Non, ce n'est pas en mettant tous les torts sur le dos des profs qu'il réglera les problèmes.

Non, ce n'est pas en supprimant des journées pédagogiques qu'il réglera les problèmes. La qualité de l'éducation s'améliorera le jour où la population décidera de livrer au gouvernement un message clair: il faut investir en éducation et cesser de démoraliser les profs de nos enfants. Alors que l'État investit de moins

en moins dans l'éducation, comment obtenir des résultats impeccables? Pour lui, une seule solution: que les profs travaillent encore plus. Alors, tous les moyens sont bons pour faire croire à la population qu'ils travaillent trop peu!

Pourtant, une enquête menée en 1975-1976 par la Commission d'étude de la tâche des enseignants de l'élémentaire et du secondaire, à la demande du ministère de l'Éducation, évaluait à quelque 40 heures la durée de la semaine de travail des profs.

Un salaire de 45 000\$ par année?

La donnée est ancienne, certes, et les conditions ont changé. Pour le pire, puisque les profs ont dû, depuis cette date, faire face à de nouveaux défis: implantation de nouveaux programmes plus ou moins adéquats, intégration des élèves en difficulté, francisation de jeunes immigrants de plus en plus nombreux, signalement des cas relevant de la Loi sur la protection de la jeunesse, croissance de la pauvreté, apparition de la violence, etc.

Enfin, M. Sansfaçon affirme que les profs des écoles publiques bénéficient d'un salaire moyen de 45 000\$; il omet de dire que 45% des profs montréalais ont un statut précaire, qu'ils n'ont aucune sécurité d'emploi, qu'ils sont à la merci des directions d'école et que leur salaire les place plus près du seuil de la pauvreté que de 45 000\$.

Il conclut que le temps est arrivé de reconnaître le travail que les profs accomplissent depuis toujours. En analysant notre tâche avec sérieux, il constatera qu'être professeur, c'est être capable de faire des miracles. Nous en faisons, chaque jour, dans nos écoles. Mais nous sommes des êtres humains et nous avons nos limites. Elles sont atteintes.

Alors, que M. Sansfaçon se demande plutôt comment l'État pourrait faire des choix différents qui lui permettraient de donner aux profs les moyens d'enseigner et aux enfants des services de qualité.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpéit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Béhar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (littérature), Paul des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudeau; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (cartooniste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Ducloux (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Riacheffort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigette Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guilbeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Michèle Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riéd (contrôleur), Nicole Carmel (coordinatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Puroy, Jean-Guy Lucas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benoit, Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venue, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements); LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Sylvain Darcy (directeur de l'information), Johanne Brunet, Danielle Gantara, Richard DesCormiers, Caroline DesRosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudson, Michael Schneider, Christiane Vaillant, Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Riédland; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourque (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

CANADA *Le grand mensonge*

SUITE DE LA PAGE 1

Mais qui est donc cet homme par qui l'alerte arrive? Hurluberlu extrémiste, prophète de malheur ou analyste lucide? Voix dans le désert ou reflet d'un agacement répandu à l'égard de la manière dont est mené le Canada?

Quand LE DEVOIR l'a rencontré à Toronto, le week-end dernier, William Gairdner avait encore sur le cœur la réputation de semeur de discorde qui lui colle à la peau depuis qu'une dépêche a dit de lui qu'il «prédissait un conflit armé» en cas de séparation unilatérale du Québec. Le sens de ses propos, affirme-t-il, a été perverti et on a fait tout un plat d'une allusion par ailleurs brève au potentiel de violence que recèlerait l'indépendance du Québec décidée par une simple majorité de ses seuls électeurs.

«Tout ce que j'ai écrit, c'est que des affrontements violents «pourraient» se produire, comme dans n'importe quel autre pays qui ferait face à la même situation. Mais on m'a fait dire que je prédisais que les choses dégèneraient et, ce faisant, que j'encourageais la violence. C'est totalement faux», a-t-il tenu à souligner.

Après *The Trouble With Canada*, un best-seller, *Constitutional Crack-Up* est le deuxième ouvrage politique de Gairdner. Dans un chapitre intitulé *L'effondrement*, on peut notamment lire qu'«il faut poser les bonnes questions si on veut éviter le sort que connaissent l'Irlande et la Yougoslavie».

L'auteur poursuit en évoquant la possibilité qu'un Québec indépendant ferme la voie maritime du Saint-Laurent aux navires à destination du Canada, en esquissant un parallèle avec la guerre de Sécession américaine et en n'écartant pas l'hypothèse d'une intervention armée du gouvernement fédéral — ou même des États-Unis —, suite à laquelle «nous pourrions avoir une guerre civile».

«Tenant compte de l'histoire, nous ne pouvons prédire le traitement pacifique d'une telle crise», écrit-il.

De tels propos n'ont pas tardé à semer l'émoi: alarmiste, dangereux, irresponsable, ont dit des chroniqueurs, des «niaiseries», a prétendu un autre. «Il y en a qui m'ont dénoncé qui n'avaient même pas lu mon livre», répond le principal intéressé.

Très à l'aise en français, William Gairdner, 53 ans, connaît le Québec pour y avoir vécu un an. Docteur en philosophie, il est un penseur conservateur, au sens non

partisan du terme. La droite libertaire pure et dure. Certaines de ses idées côtoient celles du Reform Party. Défenseur de l'État minimal, il fonde son discours sur les grands principes qu'en anglais il nomme «les quatre F»: liberté, libre entreprise, famille et foi.

En substance, sa thèse est la suivante: tel qu'il fonctionne actuellement, le Canada corrompt l'idée même de fédéralisme, par essence fortement décentralisé. L'approche «socialiste» à la Trudeau, qui a fait exploser les dépenses publiques et trouvé son apogée dans la Charte des droits et libertés, s'est servie de l'État-providence pour niveler artificiellement le pays et rendre les citoyens dépendants d'une redistribution injuste des ressources. Résultat, tous les efforts d'unification ont échoué et le pays se retrouve au bord de la faillite.

Il y a plus. Depuis 125 ans, affirme Gairdner, on fait grand cas d'un mythe pacte original entre deux peuples fondateurs. C'est ce qu'il appelle «le grand mensonge». «Le Canada est le produit d'une entente entre provinces. Le Québec n'est qu'un acteur sur dix», dit-il.

De là naît l'idée que, quel que soit le verdict d'un référendum sur l'indépendance — et c'est particulièrement vrai si une faible majorité se dégage —, le Québec ne pourrait pas boucler ses valises sans heurts. D'abord parce que la Constitution ne prévoit aucun droit à la sécession. Il s'agit d'une affaire canadienne.

En outre, poursuit-il, la province a au fil des ans reçu des milliards de la fédération; le pays voudra se faire rembourser. De larges portions de territoire lui ont été cédées pour fins d'administration; on voudra les récupérer. Et plusieurs citoyens ne seront pas intéressés à vivre dans un Québec indépendant; le Canada aura alors l'obligation de les «protéger». Ergo, tensions et violence possible à l'horizon.

Il faut donc, soutient l'auteur, amorcer un dialogue sur ces vraies questions avant de parler d'indépendance, non après. «Je ne crois pas que les Québécois puissent donner leur consentement éclairé à la séparation avant qu'ils sachent exactement ce qu'il en est», dit Gairdner. Cela implique qu'on leur dise sans détour qu'ils perdront une bonne partie de leur territoire, que le Québec devra renégocier l'ALENA, que le passeport et le dollar canadien ne seront pas des acquis, etc.

«Il faut en parler tout de suite, parce qu'on va en arriver là de toute façon», dit-il, réfutant la thèse des souve-

rainistes «qui ont tout intérêt à démontrer que les choses peuvent se dérouler dans le calme».

Pour l'heure, il s'agit de «mettre fin au monologue» du Québec et de s'asseoir pour remodeler le Canada conformément à sa véritable nature. On devrait établir, par exemple, des modalités précises de séparation dont pourraient se prévaloir les provinces désireuses de quitter la fédération; un appui des deux tiers, voire des trois quarts des électeurs, deviendrait alors nécessaire.

Mais surtout, explique Gairdner, il faut revenir à un véritable fédéralisme. Réduire le gouvernement central à sa plus simple expression. Instaurer dix provinces aux pouvoirs très étendus. Mettre la hache dans l'État-providence de se départir de l'argent qu'il reçoit de ses partenaires.

«Je pense que le Québec serait capable de vivre avec cela. Si on avait dix provinces souveraines, le Québec, continuerait, comme d'autres, à se plaindre de ceci ou de cela. Mais, fondamentalement, il serait en mesure de mener ses propres affaires. Il faut seulement qu'il accepte de se départir de l'argent qu'il reçoit de ses partenaires.»

Quand on objecte à William Gairdner qu'une telle façon de faire entraînerait des déséquilibres majeurs au sein du Canada, il souligne que l'État n'a pas à se mêler d'uniformiser les conditions de vie de ses habitants. Il s'ensuivrait certes des migrations internes massives; mais cela n'est pas forcément mauvais. Il se dégagerait même, ajoute-t-il, une saine concurrence entre les provinces.

«Le Canada est le seul pays de l'Occident qui donne à ses citoyens des centaines et des centaines de milliers de dollars pour qu'ils restent dans des parties du territoire où il n'y a pas et où il n'y aura jamais d'emplois. C'est de la folie.»

William Gairdner, qui se dit «fier des Canadiens français», sait qu'en brandissant le spectre de la violence, il a déclenché une petite tempête. «Cela m'aide à vendre mon livre mais, en même temps, cela dessert mon argumentation», dit-il en riant, réitérant que son principal objectif est justement de prévenir de tels débordements. S'il a pris la décision d'aller au bâton sur ce sujet aussi délicat, c'est que trop se taisent et n'osent pas dire la réalité.

«J'ai le sentiment de parler au nom des gens», conclut-il.



BOURGAULT

Le marché de l'économie

On nous rebat les oreilles avec l'économie de marché mais personne ne semble s'apercevoir que c'est plutôt le marché de l'économie qui fait recette de nos jours. J'entends par marché de l'économie cette tribune où les démagogues de tout acabit viennent pérorer sur la santé ou la déprime de l'économie dans le but non-avoué de semer chez la plupart d'entre nous la confusion la plus totale.

J'en veux deux exemples aussi éloquents l'un que l'autre.

Il y a peu on s'affligeait en tous lieux d'un chômage extravagant. Au Québec, le taux s'établissait à 11,7. On avait donc toutes les raisons de crier au scandale et de déchirer ses vêtements sur la place publique. Or, voilà que la semaine dernière, le taux grimpeait à 12,6. Un point de plus en moins d'un mois. Et qu'entends-je? J'entends Paul Martin et Daniel Johnson qui se réjouissent à l'unisson.

Je n'en crois pas mes oreilles mais, hélas, j'ai bien entendu: ils se réjouissent en affirmant qu'il y a de quoi se réjouir puisque cela prouve, à leurs yeux, qu'un plus grand nombre de chômeurs ont repris espoir et se sont remis à chercher un emploi. Autrement dit, ils cherchent à nous convaincre que ces chômeurs n'existaient pas le mois précédent, puisque qu'ils n'apparaissent pas dans les chiffres et que, d'autre part, plus les chiffres augmentent plus il faut se réjouir puisque plus de chômeurs se cherchent un emploi. A ce rythme-là, faut-il comprendre, nos deux faiseurs seront au comble du bonheur quand le taux atteindra 20, 25 ou 30%.

Du même souffle, M. Johnson ne manque pas de nous rappeler qu'il promet toujours de baisser de cinq points le taux du chômage dans les cinq prochaines années. Nous avons enfin compris comment il s'y prendra pour arriver: il n'aura qu'à convaincre des milliers de chômeurs de faire semblant de ne plus se chercher d'emploi. Ils seront toujours chômeurs mais on ne les retrouvera plus dans les statistiques. Et voilà, le tour est joué!

A ceux qui ne sauraient toujours pas ce que veut dire le mot «tricheur», eh bien, cette fois cela devrait être clair.

Voici mon deuxième exemple. Il y a quelques semaines on annonçait, aux États-Unis, que l'économie américaine allait, ma foi, fort bien, et que le taux de chômage était tombé à 6,3%. On se serait attendu à des cris de joie. Eh bien non.

Les marchés boursiers s'affolent et les taux d'intérêt se mettent à monter. La peur de l'inflation virait à l'hystérie et on décidait d'appliquer les freins.

Je voudrais comprendre. On se réjouit quand les taux du chômage grimpent et on pleure quand ils tombent. Plus ça va mal et plus on nous dit que ça va déjà beaucoup mieux. Et plus ça va bien plus on nous avertit que le désastre pointe à l'horizon.

Quand on perd des emplois, on nous dit que c'est le prix à payer pour la mondialisation de l'économie qui, cela va de soi, est bénéfique à tous. Quant l'entreprise privée débauche à tour-de-bras, on nous répète qu'elle est seule à pouvoir créer des emplois et que l'État doit s'abstenir de jouer dans ses plates-bandes; puis on se retourne aussitôt et on invente le programme des infrastructures où l'État va flamber des millions pour créer des emplois; programme dont les entreprises privées vont tirer de vastes profits.

Tant d'hypocrisie devrait nous mettre la puce à l'oreille, nous réveiller, nous révolter. Nous ne le pouvons pas parce que nous n'y comprenons rien. Nous n'y comprenons rien parce qu'on fait tout pour nous tenir dans l'ignorance et la confusion. C'est de la démagogie de haute-voltage contre laquelle on n'arrive plus à se défendre.

Le marché de l'économie fait la part belle aux menteurs, aux imposteurs et aux hypocrites.

Hélas, nous n'avons pas assez de Jean-François Lisée pour les démasquer tous. Il nous en faudrait 1000 ou 10 000 comme lui.

Ça ne suffirait même pas car il se trouverait toujours bon nombre d'autres hypocrites pour nous dire qu'ils ne sont ni menteurs ni imposteurs ni hypocrites... tout justes négligents.

PERTE

SUITE DE LA PAGE 1

du trafic passagers et du rendement mesurés en passagers-mille payants.

Au 31 mars dernier, Air Canada était assis sur des liquidités de 701 millions\$.

Dans un autre ordre d'idées, et poursuivant les préparatifs devant mener à une première desserte du Japon, à l'automne, Air Canada procédera à l'inauguration, le 16 mai prochain, de son tout premier service transpacifique avec trois vols hebdomadaires Toronto-Vancouver-Séoul assurés par B747-400 combi. Ces nouveaux vols s'ajoutent aux trois vols que le transporteur offre déjà en partage d'occupation avec Korean Air et permet à Air Canada de pénétrer un marché jusqu'alors réservé à Canadien.

Au sol comme en vol, le service sera offert en français, en anglais et en coréen. «Du personnel polyglotte pourra aussi aider les clients qui s'expriment en japonais. Les directives de sécurité, les menus et l'information sur la façon de remplir les cartes de débarquement existeront en versions coréenne et japonaise.

La signalisation à bord utilise des symboles internationaux», a précisé Air Canada, dans son communiqué.

MANDELA *Six ministres blancs*

SUITE DE LA PAGE 1

la vice-première ministre, Sheila Copps, et la ministre d'État pour l'Afrique et l'Amérique latine, Christine Stewart.

Déjà, le vice-président des États-Unis, Al Gore, Mme Hillary Clinton, le président Fidel Castro de Cuba, le chef de l'OLP, Yasser Arafat, et les présidents du Soudan, du Nigeria et de plusieurs autres pays sont arrivés dimanche et hier dans le pays.

Une rose blanche à la boutonnière, le visage rayonnant, Mandela était arrivé au Parlement en fin de matinée en compagnie de son prédécesseur, qui deviendra son deuxième vice-président.

La première vice-présidence a été attribuée au président national de l'ANC Thabo Mbeki, un homme affable de 53 ans, qui passait déjà depuis trois ans pour le dauphin probable du prix Nobel de la paix.

Symbole de la page historique qui se tourne, Mandela a donné l'accolade à Buthelezi, son grand rival au sein de la communauté noire, dont le parti Inkhata a privé l'ANC d'une majorité dans son fief du KwaZulu-Natal.

Les affrontements entre l'ANC et l'Inkhata ont fait 15 000 victimes ces quatre dernières années.

Mandela a reçu une ovation debout de l'assemblée lorsqu'il est venu s'asseoir sur le banc occupé depuis cinq ans par le président De Klerk, l'homme qui a tracé la voie de la démocratie sud-africaine en décidant en 1990 de démanteler le système d'apartheid.

Mandela, dont l'ANC détient 252 des 440 sièges de l'Assemblée, a serré la main non seulement de De Klerk mais aussi de Viljoen, dont le Front de la liberté lutte pour l'établissement d'un État blanc séparé, et a embrassé le chef de l'Inkhata, Mangosothu Buthelezi.

Le gouvernement d'union nationale, dont la composition définitive devrait être annoncée demain, comprendra 18 ministres de l'ANC, six ministres blancs et trois de l'Inkhata, qui a remporté 10,5% des suffrages aux élections.

D'ailleurs, hier, le président sortant, Frederik De Klerk, a annoncé que six ministres blancs de son ancienne équipe feraient partie du nouveau cabinet dans



PHOTO AP

Le chef zoulou Mangosothu Buthelezi a donné l'accolade au nouveau président

le cadre d'un accord passé avec Nelson Mandela.

«Le Parti national se tient prêt à apporter une contribution constructive à la nouvelle Afrique du Sud», a déclaré l'ancien chef de l'État qui sera lui-même deuxième vice-président du pays.

Voici les six ministres blancs désignés:

■ Pik Botha, ministre des Affaires étrangères depuis 17 ans, devient ministre des affaires énergétiques et minières.

■ Dawie de Villiers, ancien ministre de la Privatisation, prend le portefeuille de l'Environnement.

■ Roelf Meyer, chef des négociateurs du gouvernement lors des pourparlers sur la transition vers la démocratie, conserve le poste de ministre du Développement constitutionnel et s'y voit adjoindre les Affaires provinciales.

■ Derek Keys conserve le ministère des Finances.

■ Abe Williams, ancien ministre des Sports devient ministre du Développement démographique et du Bien-être.

SAPIN *La chasse aux subventions*

SUITE DE LA PAGE 1

pas interdit de penser, précise M. Quévillon, qu'on pourrait non seulement tuer les bactéries en suspens dans l'air mais aussi — à long terme — dans les systèmes de climatisation où prolifèrent aussi diverses moisissures tout aussi vulnérables aux odeurs de conifères.

L'hôpital Saint-François d'Assise, à Québec, constitue un bon cas d'école pris avec un cocktail de bactéries et moisissures, qui empoisonnent la vie du personnel, au propre et au figuré.

Les propriétés bactéricides des conifères ont commencé à être identifiées dans les années 70 alors que M. Smirnov étudiait la micro-faune bactérienne de l'air des forêts. Le chercheur, à qui l'on doit la mise au point du Futura, la version commerciale de l'insecticide biologique Bacillus Thuringiensis, cherchait à identifier dans quel sorte d'air il allait propulser ces petits protégés pour en infester les tordeuses de bourgeoises d'épinette.

C'est alors qu'il a découvert, raconte-t-il, que la composition microbienne de l'air variait selon les types de forêt. Obligé de comprendre ce qui réduisait ainsi le nombre de bactéries, il a aussi constaté que les forêts de conifères et en particulier celles où prolifère le sapin baumier — notre classique sapin de Noël — contenaient très peu de microbes. Il a alors calculé qu'un hectare de forêt de conifères libérait chaque jour environ 3 kg de substances aromatiques à l'origine de cette asepsie de l'air, d'autant plus intéressante qu'elle n'a aucun effet connu sur les

autres espèces vivantes, humains compris, hormis celle de leur fournir un air vivifiant et parfumé, ainsi que, chez les citadins, le goût de prolonger ses vacances...

Fouillant davantage cette filière, M. Smirnov découvrit qu'à une concentration de 1/8000e, des composés d'essences naturelles comme le Limonène, le Phellandrene, le Fenchone ou la Thugijone extermine impitoyablement des colonies entières de staphylocoques et de streptocoques. Les premières sont notamment responsables d'infections de la peau (clous, etc.) ou des os, comme l'ostomyélite et les deuxièmes peuvent provoquer des bronchites, maux de gorge, amygdalites, rhumatismes inflammatoires, etc.

Le Dr Smirnov, qui fut directeur du centre d'écologie forestière d'Environnement Canada dans les Laurentides, a repris, une fois à la retraite, ces recherches délaissées au profit du dossier de la tordeuse. Son association récente avec le Dr Quévillon, un spécialiste de la tuberculose, l'a amené à reprendre ses essais et à découvrir un cocktail, si l'on peut dire, d'arômes d'arbres et de conifères absolument mortels pour le bacille de Koch. Il estime prématuré d'en dévoiler la recette maintenant.

Des matières poreuses, remplies de cette formulation, dit-il, pourraient être utilisées dans les systèmes de ventilation d'édifices publics fermés comme des écoles, des garderies, des édifices à bureaux, des hôpitaux, des centres d'achat, où la promiscuité et le brassage de l'air favorisent le contact avec les bactéries, mises en suspension dans l'air par la respiration des humains.

Circulation des camions

Contrôle plus serré

PRESSE CANADIENNE

Le ministre québécois des Transports, Normand Chery, a rendu publique, hier, une carte établissant de façon préliminaire quelles seront les routes accessibles aux camionneurs et celles qui leur seront interdites.

Grosso modo, les camionneurs pourront circuler sur les grandes artères; l'accès aux routes locales et municipales sera réduit ou interdit.

«Tout ça est fait pour que les règles du jeu de camionnage soient les mêmes pour tout le monde, dans un premier temps et ensuite pour protéger le réseau routier», a expliqué le ministre Chery.

De l'avis du président de l'Association des propriétaires de camions remorqués indépendants du Québec inc., Daniel Brulotte, «on ne peut qu'être d'accord».

«Tout dépendra de l'application. Y aura-t-il une surveillance efficace? se demandait hier M. Brulotte, à l'issue de la conférence de presse.

La carte n'entrera en vigueur qu'au début de 1995 après avoir fait l'objet de consultations auprès des camionneurs et des autorités municipales, notamment.

La mise en place de la signalisation nécessaire se fera graduellement à compter de janvier 1995.

La carte du réseau de camionnage vise principalement deux objectifs:

■ minimiser la détérioration des routes et réduire les inconvénients que présente la circulation des camions en dehors des grandes artères.

■ faciliter le contrôle routier c'est-à-dire le contrôle des permis, du poids des charges transportées et l'acquiescement des taxes sur le carburant.

Depuis la déréglementation du camionnage au Canada en 1988, des camionneurs se plaignaient de la concurrence faite par certains camionneurs circulant sans permis ou sans payer les taxes.

M. Quévillon note que la plupart des huiles essentielles nécessaires à ses formulations peuvent provenir d'écorces, souvent rejetées par les papeteries...

À court terme, les deux chercheurs partent à la chasse aux subventions car ils doivent tester leurs découvertes sur les humains pour en vérifier l'innocuité apparente et pour améliorer les formulations déjà testées.

«Ça n'est pas facile, explique le Dr Quévillon, car les fonds vont plus spontanément au problème ciblé et reconnus importants comme le sida qu'à des recherches portant sur des moyens préventifs.»

C'est un véritable retour aux sources qu'effectuent en réalité ces deux chercheurs mais «pas un retour si exceptionnel que ça», précise M. Quévillon: «Le Taxol qu'on utilise contre le cancer est lui-même un extrait de conifère, l'if du Canada. L'écorce de platane a des vertus reconnues contre le sida. Nous, on retourne dans le bois. Mais c'est un monde que nous avons, en réalité, négligé par effet de surspécialisation et aussi à cause de la mode du chimique.»

Quant au Dr Smirnov, il rêve non seulement de systèmes d'épuration, qui offriraient au personnel de bureau ou aux élèves une semaine d'air de montagne, suivie d'une semaine en forêt, etc., mais aussi de mettre au point pour les résidences des moyens simples et efficaces de prévention par le choix de plantes capables d'en assainir l'air sans trop d'inconvénient.

L'expression «se faire passer un sapin» pourrait bien changer de sens...

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE
• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355